

ADMINISTRATION
RÉDACTION, PUBLICITÉ, IMPRIMERIE
10, PLACE JEAN-JAURÉS, 10
SAINT-ETIENNE
Quatre lignes : 59-92 59-94
téléphoniques : 59-93 59-95

BUREAUX ET PUBLICITÉ
Paris : 10, Rue Michelot
Téléphone : 39-58-59-60 et 39-58-59-61
Lyon : 23, quai Augagneur - Tél. Monecy 88-19
ROANNE, 14, cours de la République - Tél. 22-25
LE PUY, 35, place du Breuil - Téléphone 4-23
VITRE, 3, rue Jeanne-d'Arc - Téléphone 3-88
NEVERS, 2, rue Jeanne-d'Arc - Téléphone 8-94

La publicité est reçue également à Paris et à Saint-Etienne à l'Agence Havas, à Lyon à l'Agence régionale de Publicité Ch. Brun et Cie

La Tribune

REPUBLICAINE

1939 - 41^e Année - N° 132

50 centimes

VENDREDI

**12
MAI**

LUNE : d. qu. le 11 à 11 h. 40
Heure nouvelle
SOLEIL : lev. 5 h. 16; c. 20 h. 19
Les manuscrits non insérés
ne sont pas rendus
Compte de Chèques Pétax : Lyon 54-45

LA RENTREE PARLEMENTAIRE

« C'est le devoir des pays libres et pacifiques de se rapprocher en un faisceau capable de sauvegarder les règles du droit international. »

(Le président de la République).

« Nous n'avons pas besoin de solliciter des témoignages pour faire la preuve que nous ne méditons aucune agression... ...Nous sommes décidés à nous dresser contre la violence. »

(Le président du Conseil).

LE MESSAGE DE M. LEBRUN

Paris, 11 mai.

Voici le texte du message présidentiel qui a été approuvé, ce matin, en Conseil des ministres et qui a été lu, cet après-midi, à la Chambre, par M. Daladier, et, au Sénat, par M. Camille Chautemps :

Messieurs,

Il y a sept ans, les suffrages de l'Assemblée nationale m'élevaient à la présidence de la République. J'acceptai alors avec gratitude la mission flattante et périlleuse qui m'était confiée.

La tâche du dernier septennat

Pendant ce septennat, la vie publique a connu, dans ses manifestations intérieures et extérieures, bien des vicissitudes. Elle a valu bien des soucis à ceux qui au gouvernement et dans les assemblées, avaient charge de l'Etat.

Je me suis efforcé toujours d'apporter à l'accomplissement de ma tâche tout ce qui était en moi d'expérience, de volonté, de dévouement, de conscience. Me maintenant dans les limites du pouvoir que me conférait la Constitution, je me suis appliquée à en assurer la garde et, avec le précédent concours du Sénat et de la Chambre des députés, à en faciliter le libre fonctionnement.

Arbitre impartial des partis, je me suis attaché, par mes paroles et dans mes actes, à maintenir l'union des œuvres que réclamaient chaque jour davantage les préoccupations d'ordre national présentes à nos esprits.

Je voulais reprendre ma place dans le rang

Il était en droit de penser que, parvenu au terme normal de ma mission, je pouvais légitimement, comme l'avais désiré, reprendre ma place dans le rang et transmettre la charge redoutable du pouvoir.

Mais j'ai du céder à l'appel du devoir

Vous avez connu les hautes sollicitations dont j'ai été l'objet. Elles affirmaient la nécessité de saisir toutes les occasions, notamment celle de la réunion de Versailles, pour manifester devant le monde l'unité française. Elles disaient que, dans une Europe troublée, travaillée par d'agitations contraires, c'était renforcer la paix que le spectacle d'une France calme, résolue, ayant le souci de la stabilité et de la continuité. C'était un appel au devoir. Je l'ai accueilli comme tel.

J'adresse à l'Assemblée nationale mon sincère remerciement de l'honneur qu'elle m'a conféré à nouveau.

J'apporte à ses membres la promesse de mettre tout en œuvre pour en rester digne.

L'avenir est incertain

Comment d'ailleurs, dans les temps difficiles que nous vivons, chacun de nous pourra-t-il avoir une autre préoccupation que celle de remplir au mieux son devoir, là où l'on place les circonstances de la vie ?

L'avenir est encore incertain. Le monde reste inquiet et comme opprime.

Le rôle des pays libres

Ainsi que le rappelait récemment une grande voix venue d'outre-Atlantique, c'est le devoir des pays libres et pacifiques, respectueux de l'indépendance des nations et de la lettre des traités, de se rapprocher en un faisceau capable de sauvegarder ces règles du droit international, pour l'instauration desquelles les hommes ont tant lutté et souffert.

La volonté de paix de la France

Dans ce concert, la France réclame sa place. Elle y apporte son concours loyal et sans restriction.

Certes, elle conserve, ardente et sincère, sa volonté de paix. Elle entend poursuivre chez elle, dans la tranquillité et le travail, sa tâche de progrès social.

La volonté de la France

d'appuyer son droit sur une force

Mais personne ne doit douter de sa résolution inébranlable d'appuyer son droit sur une force digne de lui. Il n'est pas de sacrifices qu'elle ne soit prête à lui consentir. Elle y travaille, d'ailleurs, avec une ténacité faite de confiance dans son destin. Les raisons profondes de cette confiance, chacun les connaît. Elles ont été récemment exposées dans un discours qui a trouvé un vivant écho dans notre pays et chez les nations qui tournent vers nous leurs regards et leurs pensées attentives.

L'œuvre de demain pour la grandeur

de la France et de la République

Elles résident, avant tout, dans le sentiment d'une France forte par ses armées de terre, de mer et de l'air, reconstituées, disciplinées, aux ordres de chefs magnifiques de science, d'expérience et d'ardeur ; forte par la richesse et la variété de son sol, que séparent les qualités ancestrales de labour, de patience et de bon sens de ses paysans ; forte par son empire colonial, qui s'étend sur tous les continents et dont elle a su s'attacher les populations par le cœur plus que par la contrainte ; forte par les valeurs spirituelles de ses savants et de ses lettres ; forte aussi des amitiés qu'a su s'acquérir de par le monde et dont nous trouvons encore la preuve, il y a quelques semaines, au cours de ce merveilleux voyage que j'accomplissais en pays ami, où je sentais, dans les acclamations enthousiastes, le cœur de tout un peuple si près du cœur de la France ; forte enfin, et surtout, par l'union plus indissoluble que jamais de tous ses enfants groupés autour d'elle, prêts pour les tâches les plus sévères, si besoin sa défense l'exigeait.

Soutenu par l'espérance né de ces constatations heureuses, je pourrai suivre ma tâche avec calme, résolution et confiance, en fils dévoué de la France et de la République, dans le constant souci de les bien et fidèlement servir l'une et l'autre.

La session de la S.D.N. sera ajournée au 22 mai

Genève, 11 mai.
Les consultations ayant pour objet de déterminer l'heure de la session de l'U. R. S. S. de voter la session du conseil de la S. D. N. ajournée d'une semaine ayant eu un résultat favorable, le secrétaire général de la S.D.N.

Une large explication de politique générale s'est instaurée au Palais-Bourbon

Mais le caractère donné à l'interpellation Laudry paraît en restreindre l'ampleur et la portée

Paris, 11 mai.

S'il est vrai que l'intérêt de la présente rentrée parlementaire fut vivant même que les deux Assemblées prennent séance, il faut le voir beaucoup plus dans la décision du gouvernement d'accepter un débat de politique générale que dans le fait de l'amnistie, élément inaugurant de façon rituelle tout nouveau septennat.

Au fait, comment le gouvernement en est-il venu à cette conception, alors que, tous ces jours derniers, hier encore, il disait et faisait dire qu'il n'accepterait qu'un débat et à la condition qu'il fut brief, sur la politique extérieure.

On a pu croire que les échos de la réunion de la Commission des finances d'hier certains bruits alarmants touchant l'attitude des radicaux dont d'ouïes plus réceptives à l'ordinaire, formulaient des réserves au sujet des décrets-lois, n'étaient point étrangers à ce réirement.

Mais tout s'est expliqué quand on a entendu M. Daladier déclarer que l'interpellation du député de la Corse portait, non plus sur la politique générale du gouvernement, comme cela était généralement entendu dès le malin, mais bien, et seulement, sur la déclaration du président du Conseil.

C'était ainsi restreindre le volume du débat, en interdisant à l'interpellation de M. Landry d'autres interpellations se rapportant peu ou prou à la politique générale.

L'astuce n'échappa évidemment à personne, car lorsque M. Léon Blum voulut demander le renvoi à demain pour permettre d'organiser le débat, la droite courut à voix de clamours, ce qui, bien entendu, provoqua des représailles quand M. Xavier Vallat, à son tour, voulut parler.

On verra par ailleurs, et le texte du message présidentiel, et le détail de la déclaration du gouvernement.

Le message, tout semblable à ce que l'on avait pu augurer, s'inspire d'un postulat d'impartialité dont le chef de l'Etat n'a, à aucun moment, songé à se départir.

Quant à la déclaration gouvernementale — nous allons écrire la déclaration ministérielle — elle est concue en deux volets, l'un traitant de la politique extérieure, l'autre de la politique intérieure.

Francisque LAURENT.
(Lire la suite en cinquième page)

Le refuge Vallot saboté

Des vandales ont saccagé et détruit le refuge Vallot, situé à 4,200 mètres d'altitude, dernière étape avant le Mont-Blanc.

(Mondial Photo Presse)

LA DÉCLARATION DE M. DALADIER



Après le Conseil, les ministres sortent de l'Elysée. De gauche à droite : MM. JEAN ZAY, RUCART, DALADIER, POMARET, MARCHANDEAU, GENTIN, CAMP INCHI et GEORGES BONNET.

(Photo, Interpress.)

Paris, 11 mai.

Voici le texte de la communication faite au Parlement par M. Daladier et adoptée ce matin au Conseil des ministres :

Après la communication du message de M. le président de la République, M. DALADIER, à l'Assemblée nationale, il a été décidé de faire une déclaration au sujet de l'ordre du jour. Il a été décidé que l'ordre du jour ne sera pas débattu, mais sera traité dans l'ordre du jour.

Il a été décidé que l'ordre du jour sera traité dans l'ordre du jour.

Il a été décidé que l'ordre du jour sera traité dans l'ordre du jour.

Il a été décidé que l'ordre du jour sera traité dans l'ordre du jour.

Il a été décidé que l'ordre du jour sera traité dans l'ordre du jour.

Il a été décidé que l'ordre du jour sera traité dans l'ordre du jour.

Il a été décidé que l'ordre du jour sera traité dans l'ordre du jour.

Il a été décidé que l'ordre du jour sera traité dans l'ordre du jour.

Il a été décidé que l'ordre du jour sera traité dans l'ordre du jour.

Il a été décidé que l'ordre du jour sera traité dans l'ordre du jour.

Il a été décidé que l'ordre du jour sera traité dans l'ordre du jour.

Il a été décidé que l'ordre du jour sera traité dans l'ordre du jour.

Il a été décidé que l'ordre du jour sera traité dans l'ordre du jour.

Il a été décidé que l'ordre du jour sera traité dans l'ordre du jour.

Il a été décidé que l'ordre du jour sera traité dans l'ordre du jour.

Il a été décidé que l'ordre du jour sera traité dans l'ordre du jour.

Il a été décidé que l'ordre du jour sera traité dans l'ordre du jour.

Il a été décidé que l'ordre du jour sera traité dans l'ordre du jour.

Il a été décidé que l'ordre du jour sera traité dans l'ordre du jour.

Il a été décidé que l'ordre du jour sera traité dans l'ordre du jour.

Il a été décidé que l'ordre du jour sera traité dans l'ordre du jour.

Il a été décidé que l'ordre du jour sera traité dans l'ordre du jour.

Il a été décidé que l'ordre du jour sera traité dans l'ordre du jour.

Il a été décidé que l'ordre du jour sera traité dans l'ordre du jour.

Il a été décidé que l'ordre du jour sera traité dans l'ordre du jour.

Il a été décidé que l'ordre du jour sera traité dans l'ordre du jour.

Il a été décidé que l'ordre du jour sera traité dans l'ordre du jour.

Il a été décidé que l'ordre du jour sera traité dans l'ordre du jour.

Il a été décidé que l'ordre du jour sera traité dans l'ordre du jour.

Il a été décidé que l'ordre du jour sera traité dans l'ordre du jour.

Il a été décidé que l'ordre du jour sera traité dans l'ordre du jour.

Il a été décidé que l'ordre du jour sera traité dans l'ordre du jour.

Il a été décidé que l'ordre du jour sera traité dans l'ordre du jour.

Il a été décidé que l'ordre du jour sera traité dans l'ordre du jour.

Il a été décidé que l'ordre du jour sera traité dans l'ordre du jour.

Il a été décidé que l'ordre du jour sera traité dans l'ordre du jour.

Il a été décidé que l'ordre du jour sera traité dans l'ordre du jour.

Il a été décidé que l'ordre du jour sera traité dans l'ordre du jour.

Il a été décidé que l'ordre du jour sera traité dans l'ordre du jour.

Il a été décidé que l'ordre du jour sera traité dans l'ordre du jour.

Il a été décidé que l'ordre du jour sera traité dans l'ordre du jour.

Il a été décidé que l'ordre du jour sera traité dans l'ordre du jour.

Il a été décidé que l'ordre du jour sera traité dans l'ordre du jour.

Il a été décidé que l'ordre du jour sera traité dans l'ordre du jour.

Il a été décidé que l'ordre du jour sera traité dans l'ordre du jour.

Il a été décidé que l'ordre du jour sera traité dans l'ordre du jour.

Il a été décidé que l'ordre du jour sera traité

ADMINISTRATION - PUBLICITÉ
ABONNEMENTS :
32, Avenue de la Gare - NEVERS
TÉLÉPHONE: 0-50

LA NIÈVRE

LA TRIBUNE REPUBLICAINE est désignée pour recevoir les annonces légales et judiciaires concernant le département de la Nièvre

La Révolution de 1789 dans la Nièvre

Voici la suite des extraits des « Cahiers » présentés au roi à l'ouverture des Etats Généraux :

Cahiers du Tiers Etat (Saint-Pierre-le-Moûtier)

Art. 70. — On'outrage partout la mainmorte servile, attendu que cet abus par une suite duquel les serfs n'ont pas la faculté de tester, ni de poser d'ailleurs au genou, en faisant disputer ses épreuves de classement pour Minimes et Juniors.

C'est par un temps épouvantable que cette réunion eut lieu au Stade de la Scierie, aussi les participants furent plués morts, toutefois, deux qui n'ont fait noter comme tel, ont donné cette pluie et ce vent glacial qui ne cessèrent pendant la réunion.

Tout d'abord le 1000 mètres Juniors tout d'abord le 1000 mètres Juniors mètres Juniors par Gillon, gagné dans le temps de 10'. A signaler au sujet de ce jeune athlète qu'il remporte le championnat scolaire niçois du 1000 mètres Juniors.

Les cultivateurs qui omettraient de faire ces déclarations seraient privés du bénéfice de l'échange de farine et pain et pourraient encourir les sanctions légales.

Direction des services agricoles de la Nièvre

F. S. G. T.

ATHLÉTISME

Dimanche dernier 7 mai, la Jeunesse Ouvrière Nivernaise a été officiellement établie, sa saison athlétique en faisant disputer ses épreuves de classement pour Minimes et Juniors.

C'est par un temps épouvantable que cette réunion eut lieu au Stade de la Scierie, aussi les participants furent plués morts, toutefois, deux qui n'ont fait noter comme tel, ont donné cette pluie et ce vent glacial qui ne cessèrent pendant la réunion.

Tout d'abord le 1000 mètres Juniors tout d'abord le 1000 mètres Juniors mètres Juniors par Gillon, gagné dans le temps de 10'. A signaler au sujet de ce jeune athlète qu'il remporte le championnat scolaire niçois du 1000 mètres Juniors.

Les cultivateurs qui omettraient de faire ces déclarations seraient privés du bénéfice de l'échange de farine et pain et pourraient encourir les sanctions légales.

Déclarations d'embellissements en 1939

Nous rappelons aux producteurs de blé qu'il faut faire au plus tard le 15 avril au 1 mai 1939, la déclaration d'embellissements prescrite par loi du 15 août 1936 et le décret-loi du 17 juin 1938.

La déclaration de la superficie des terres labourables ensemencées, en date à l'automne 1938 et au printemps 1939 doit être faite à la mairie du siège de l'exploitation, par celui qui exerce effectivement le domaine. Il doit être propriétaire fermier ou maitre, le maitre ayant indiqué en plus de son nom et adresse ceux de son propriétaire.

L'intérêt de tous les producteurs est de faire des déclarations sincères et exactes, la détermination des surfaces ensemencées servira à établir une prévision du rendement de la récolte nationale dans le deuxième quinzaine de juin.

Les cultivateurs qui omettraient de faire ces déclarations seraient privés du bénéfice de l'échange de farine et pain et pourraient encourir les sanctions légales.

Déclarations définitives de récolte

Tous producteurs ayant soumis une déclaration provisoire de récolte en septembre 1938 devront la rectifier et faire une déclaration définitive avant le 15 mai 1939.

Le Directeur des Services agricoles.

M. GIRARD.

Les Tritons nivernais

Avec le mois de mai nous sommes en droit d'espérer les beaux jours d'un moment à l'autre ; pour permettre que, dès leur apparition, les fervents de la natation puissent prendre leurs bains, le Comité des Tritons Nivernais a fixé l'ouverture de la saison de la baignade, en des le 10 mai, matinée au matin du 15 mai.

Nous sommes persuadés que nombreux seront les élèves qui viendront comme les années précédentes grossir la pépinière de nageurs déjà formés par la Société.

Pour bien démontrer aux jeunes gens qu'il y a pour eux à pratiquer l'athlétisme sous les couleurs de leur club travailliste sont priés de se rendre les mercredi et vendredi, à 18 heures et le dimanche matin, à partir de 9 heures, aux séances d'entraînement qui ont lieu au stade de la Soierie.

Et nous pensons qu'à cette date les athlètes de la J. O. S. Nivernaise ne seront pas loin de leur meilleure forme.

Les jeunes gens qui désirent pratiquer l'athlétisme sous les couleurs de leur club travailliste sont priés de se rendre les mercredi et vendredi, à 18 heures et le dimanche matin, à partir de 9 heures, aux séances d'entraînement qui ont lieu au stade de la Soierie.

Pour bien démontrer aux jeunes gens qu'il y a pour eux à pratiquer l'athlétisme sous les couleurs de leur club travailliste sont priés de se rendre les mercredi et vendredi, à 18 heures et le dimanche matin, à partir de 9 heures, aux séances d'entraînement qui ont lieu au stade de la Soierie.

Pour bien démontrer aux jeunes gens qu'il y a pour eux à pratiquer l'athlétisme sous les couleurs de leur club travailliste sont priés de se rendre les mercredi et vendredi, à 18 heures et le dimanche matin, à partir de 9 heures, aux séances d'entraînement qui ont lieu au stade de la Soierie.

Pour bien démontrer aux jeunes gens qu'il y a pour eux à pratiquer l'athlétisme sous les couleurs de leur club travailliste sont priés de se rendre les mercredi et vendredi, à 18 heures et le dimanche matin, à partir de 9 heures, aux séances d'entraînement qui ont lieu au stade de la Soierie.

Pour bien démontrer aux jeunes gens qu'il y a pour eux à pratiquer l'athlétisme sous les couleurs de leur club travailliste sont priés de se rendre les mercredi et vendredi, à 18 heures et le dimanche matin, à partir de 9 heures, aux séances d'entraînement qui ont lieu au stade de la Soierie.

Pour bien démontrer aux jeunes gens qu'il y a pour eux à pratiquer l'athlétisme sous les couleurs de leur club travailliste sont priés de se rendre les mercredi et vendredi, à 18 heures et le dimanche matin, à partir de 9 heures, aux séances d'entraînement qui ont lieu au stade de la Soierie.

Pour bien démontrer aux jeunes gens qu'il y a pour eux à pratiquer l'athlétisme sous les couleurs de leur club travailliste sont priés de se rendre les mercredi et vendredi, à 18 heures et le dimanche matin, à partir de 9 heures, aux séances d'entraînement qui ont lieu au stade de la Soierie.

Pour bien démontrer aux jeunes gens qu'il y a pour eux à pratiquer l'athlétisme sous les couleurs de leur club travailliste sont priés de se rendre les mercredi et vendredi, à 18 heures et le dimanche matin, à partir de 9 heures, aux séances d'entraînement qui ont lieu au stade de la Soierie.

Pour bien démontrer aux jeunes gens qu'il y a pour eux à pratiquer l'athlétisme sous les couleurs de leur club travailliste sont priés de se rendre les mercredi et vendredi, à 18 heures et le dimanche matin, à partir de 9 heures, aux séances d'entraînement qui ont lieu au stade de la Soierie.

Pour bien démontrer aux jeunes gens qu'il y a pour eux à pratiquer l'athlétisme sous les couleurs de leur club travailliste sont priés de se rendre les mercredi et vendredi, à 18 heures et le dimanche matin, à partir de 9 heures, aux séances d'entraînement qui ont lieu au stade de la Soierie.

Pour bien démontrer aux jeunes gens qu'il y a pour eux à pratiquer l'athlétisme sous les couleurs de leur club travailliste sont priés de se rendre les mercredi et vendredi, à 18 heures et le dimanche matin, à partir de 9 heures, aux séances d'entraînement qui ont lieu au stade de la Soierie.

Pour bien démontrer aux jeunes gens qu'il y a pour eux à pratiquer l'athlétisme sous les couleurs de leur club travailliste sont priés de se rendre les mercredi et vendredi, à 18 heures et le dimanche matin, à partir de 9 heures, aux séances d'entraînement qui ont lieu au stade de la Soierie.

Pour bien démontrer aux jeunes gens qu'il y a pour eux à pratiquer l'athlétisme sous les couleurs de leur club travailliste sont priés de se rendre les mercredi et vendredi, à 18 heures et le dimanche matin, à partir de 9 heures, aux séances d'entraînement qui ont lieu au stade de la Soierie.

Pour bien démontrer aux jeunes gens qu'il y a pour eux à pratiquer l'athlétisme sous les couleurs de leur club travailliste sont priés de se rendre les mercredi et vendredi, à 18 heures et le dimanche matin, à partir de 9 heures, aux séances d'entraînement qui ont lieu au stade de la Soierie.

Pour bien démontrer aux jeunes gens qu'il y a pour eux à pratiquer l'athlétisme sous les couleurs de leur club travailliste sont priés de se rendre les mercredi et vendredi, à 18 heures et le dimanche matin, à partir de 9 heures, aux séances d'entraînement qui ont lieu au stade de la Soierie.

Pour bien démontrer aux jeunes gens qu'il y a pour eux à pratiquer l'athlétisme sous les couleurs de leur club travailliste sont priés de se rendre les mercredi et vendredi, à 18 heures et le dimanche matin, à partir de 9 heures, aux séances d'entraînement qui ont lieu au stade de la Soierie.

Pour bien démontrer aux jeunes gens qu'il y a pour eux à pratiquer l'athlétisme sous les couleurs de leur club travailliste sont priés de se rendre les mercredi et vendredi, à 18 heures et le dimanche matin, à partir de 9 heures, aux séances d'entraînement qui ont lieu au stade de la Soierie.

Pour bien démontrer aux jeunes gens qu'il y a pour eux à pratiquer l'athlétisme sous les couleurs de leur club travailliste sont priés de se rendre les mercredi et vendredi, à 18 heures et le dimanche matin, à partir de 9 heures, aux séances d'entraînement qui ont lieu au stade de la Soierie.

Pour bien démontrer aux jeunes gens qu'il y a pour eux à pratiquer l'athlétisme sous les couleurs de leur club travailliste sont priés de se rendre les mercredi et vendredi, à 18 heures et le dimanche matin, à partir de 9 heures, aux séances d'entraînement qui ont lieu au stade de la Soierie.

Pour bien démontrer aux jeunes gens qu'il y a pour eux à pratiquer l'athlétisme sous les couleurs de leur club travailliste sont priés de se rendre les mercredi et vendredi, à 18 heures et le dimanche matin, à partir de 9 heures, aux séances d'entraînement qui ont lieu au stade de la Soierie.

Pour bien démontrer aux jeunes gens qu'il y a pour eux à pratiquer l'athlétisme sous les couleurs de leur club travailliste sont priés de se rendre les mercredi et vendredi, à 18 heures et le dimanche matin, à partir de 9 heures, aux séances d'entraînement qui ont lieu au stade de la Soierie.

Pour bien démontrer aux jeunes gens qu'il y a pour eux à pratiquer l'athlétisme sous les couleurs de leur club travailliste sont priés de se rendre les mercredi et vendredi, à 18 heures et le dimanche matin, à partir de 9 heures, aux séances d'entraînement qui ont lieu au stade de la Soierie.

Pour bien démontrer aux jeunes gens qu'il y a pour eux à pratiquer l'athlétisme sous les couleurs de leur club travailliste sont priés de se rendre les mercredi et vendredi, à 18 heures et le dimanche matin, à partir de 9 heures, aux séances d'entraînement qui ont lieu au stade de la Soierie.

Pour bien démontrer aux jeunes gens qu'il y a pour eux à pratiquer l'athlétisme sous les couleurs de leur club travailliste sont priés de se rendre les mercredi et vendredi, à 18 heures et le dimanche matin, à partir de 9 heures, aux séances d'entraînement qui ont lieu au stade de la Soierie.

Pour bien démontrer aux jeunes gens qu'il y a pour eux à pratiquer l'athlétisme sous les couleurs de leur club travailliste sont priés de se rendre les mercredi et vendredi, à 18 heures et le dimanche matin, à partir de 9 heures, aux séances d'entraînement qui ont lieu au stade de la Soierie.

Pour bien démontrer aux jeunes gens qu'il y a pour eux à pratiquer l'athlétisme sous les couleurs de leur club travailliste sont priés de se rendre les mercredi et vendredi, à 18 heures et le dimanche matin, à partir de 9 heures, aux séances d'entraînement qui ont lieu au stade de la Soierie.

Pour bien démontrer aux jeunes gens qu'il y a pour eux à pratiquer l'athlétisme sous les couleurs de leur club travailliste sont priés de se rendre les mercredi et vendredi, à 18 heures et le dimanche matin, à partir de 9 heures, aux séances d'entraînement qui ont lieu au stade de la Soierie.

Pour bien démontrer aux jeunes gens qu'il y a pour eux à pratiquer l'athlétisme sous les couleurs de leur club travailliste sont priés de se rendre les mercredi et vendredi, à 18 heures et le dimanche matin, à partir de 9 heures, aux séances d'entraînement qui ont lieu au stade de la Soierie.

Pour bien démontrer aux jeunes gens qu'il y a pour eux à pratiquer l'athlétisme sous les couleurs de leur club travailliste sont priés de se rendre les mercredi et vendredi, à 18 heures et le dimanche matin, à partir de 9 heures, aux séances d'entraînement qui ont lieu au stade de la Soierie.

Pour bien démontrer aux jeunes gens qu'il y a pour eux à pratiquer l'athlétisme sous les couleurs de leur club travailliste sont priés de se rendre les mercredi et vendredi, à 18 heures et le dimanche matin, à partir de 9 heures, aux séances d'entraînement qui ont lieu au stade de la Soierie.

Pour bien démontrer aux jeunes gens qu'il y a pour eux à pratiquer l'athlétisme sous les couleurs de leur club travailliste sont priés de se rendre les mercredi et vendredi, à 18 heures et le dimanche matin, à partir de 9 heures, aux séances d'entraînement qui ont lieu au stade de la Soierie.

Pour bien démontrer aux jeunes gens qu'il y a pour eux à pratiquer l'athlétisme sous les couleurs de leur club travailliste sont priés de se rendre les mercredi et vendredi, à 18 heures et le dimanche matin, à partir de 9 heures, aux séances d'entraînement qui ont lieu au stade de la Soierie.

Pour bien démontrer aux jeunes gens qu'il y a pour eux à pratiquer l'athlétisme sous les couleurs de leur club travailliste sont priés de se rendre les mercredi et vendredi, à 18 heures et le dimanche matin, à partir de 9 heures, aux séances d'entraînement qui ont lieu au stade de la Soierie.

Pour bien démontrer aux jeunes gens qu'il y a pour eux à pratiquer l'athlétisme sous les couleurs de leur club travailliste sont priés de se rendre les mercredi et vendredi, à 18 heures et le dimanche matin, à partir de 9 heures, aux séances d'entraînement qui ont lieu au stade de la Soierie.

Pour bien démontrer aux jeunes gens qu'il y a pour eux à pratiquer l'athlétisme sous les couleurs de leur club travailliste sont priés de se rendre les mercredi et vendredi, à 18 heures et le dimanche matin, à partir de 9 heures, aux séances d'entraînement qui ont lieu au stade de la Soierie.

Pour bien démontrer aux jeunes gens qu'il y a pour eux à pratiquer l'athlétisme sous les couleurs de leur club travailliste sont priés de se rendre les mercredi et vendredi, à 18 heures et le dimanche matin, à partir de 9 heures, aux séances d'entraînement qui ont lieu au stade de la Soierie.

Pour bien démontrer aux jeunes gens qu'il y a pour eux à pratiquer l'athlétisme sous les couleurs de leur club travailliste sont priés de se rendre les mercredi et vendredi, à 18 heures et le dimanche matin, à partir de 9 heures, aux séances d'entraînement qui ont lieu au stade de la Soierie.

Pour bien démontrer aux jeunes gens qu'il y a pour eux à pratiquer l'athlétisme sous les couleurs de leur club travailliste sont priés de se rendre les mercredi et vendredi, à 18 heures et le dimanche matin, à partir de 9 heures, aux séances d'entraînement qui ont lieu au stade de la Soierie.

Pour bien démontrer aux jeunes gens qu'il y a pour eux à pratiquer l'athlétisme sous les couleurs de leur club travailliste sont priés de se rendre les mercredi et vendredi, à 18 heures et le dimanche matin, à partir de 9 heures, aux séances d'entraînement qui ont lieu au stade de la Soierie.

Pour bien démontrer aux jeunes gens qu'il y a pour eux à pratiquer l'athlétisme sous les couleurs de leur club travailliste sont priés de se rendre les mercredi et vendredi, à 18 heures et le dimanche matin, à partir de 9 heures, aux séances d'entraînement qui ont lieu au stade de la Soierie.

Pour bien démontrer aux jeunes gens qu'il y a pour eux à pratiquer l'athlétisme sous les couleurs de leur club travailliste sont priés de se rendre les mercredi et vendredi, à 18 heures et le dimanche matin, à partir de 9 heures, aux séances d'entraînement qui ont lieu au stade de la Soierie.

Pour bien démontrer aux jeunes gens qu'il y a pour eux à pratiquer l'athlétisme sous les couleurs de leur club travailliste sont priés de se rendre les mercredi et vendredi, à 18 heures et le dimanche matin, à partir de 9 heures, aux séances d'entraînement qui ont lieu au stade de la Soierie.

Pour bien démontrer aux jeunes gens qu'il y a pour eux à pratiquer l'athlétisme sous les couleurs de leur club travailliste sont priés de se rendre les mercredi et vendredi, à 18 heures et le dimanche matin, à partir de 9 heures, aux séances d'entraînement qui ont lieu au stade de la Soierie.

Pour bien démontrer aux jeunes gens qu'il y a pour eux à pratiquer l'athlétisme sous les couleurs de leur club travailliste sont priés de se rendre les mercredi et vendredi, à 18 heures et le dimanche matin, à partir de 9 heures, aux séances d'entraînement qui ont lieu au stade de la Soierie.

Pour bien démontrer aux jeunes gens qu'il y a pour eux à pratiquer l'athlétisme sous les couleurs de leur club travailliste sont priés de se rendre les mercredi et vendredi, à 18 heures et le dimanche matin, à partir de 9 heures,

“Nous avons gagné la Coupe mais être champion de France c'est bien plus beau”

constatent Dauger et Bellan

Et ils ajoutent ce titre ferait tant plaisir à nos dirigeants.

Tot levés, ce matin, Jean Dauger et Jean Bellan, notre excellent ami Claude Vivereux et votre serviteur quittent les faubourgs de cette belle ville de Riom. Ils plieront la campagne, pourtant, mais qu'importe puisqu'il y a dans la voiture des gens heureux qui vont retrouver quelque part dans la campagne charentaise un ami à leur intention directe à bonne table.

Un vrai repas de campagne, je dois vous le dire, avec des mets simples, mais combien succulents, auxquels on n'aurait pas, sans doute, pensé à international Dauger a vraiment un appétit qui fait plaisir à voir et Bellan est son digne associé. N'alliez pas surprendre ces deux gars, ces deux garçons, sympathiques des conférences, alors qu'ils s'expliquent avec la fourchette... Ce serait pêle-mêle.

Il fallut, pour l'interview, attendre le déjeuner.

Timidement, car la conversation était aiguillonnée sur tout autre sujet, nous lancons à l'adresse de Bellan :

On prétend que l'allier Villeneuve-Lacaze est dans une forme magnifique.

La question n'a pas surpris notre Béarnais, et c'est très posément qu'il répond avec cet accent chantant et inimitable qu'il a dans les gens nés au pied des Pyrénées.

On dit, mais je ne demande qu'une chose, jouer en face de lui.

Et l'assurance apportée par Bellan pour exprimer sa pensée traduit la confiance la plus absolue.

Confidences de Dauger

Cependant que Bellan nous parle de la tactique à adopter « pour vite et ouvrir à deux battants » notre équipe de nationale, fait très peu de manœuvres avec le mousset ou le chocolat. Mais, n'est-ce pas, il ne pouvait rester longtemps indifférent à une conversation ayant le rugby, et surtout cette fameuse finale, pourtant aussi bien jouée que nous avouer que Dauger a été très envoûte par les journaux, qu'il était possible que, l'an prochain, il opère sous deux drapeaux celles de son père et de R. Roanne.

Il n'en a eu, nous assure-t-il, aucun entretien avec des dirigeants d'autres clubs.

On sincérité est évidente, et nous savons bien, nous qui le connaissons et l'appréciions, parce qu'il a le caractère juvénile d'un potache à qui le gloire n'a pas tourné la tête, que ce qu'il affirme est vrai.

Pourquoi en serait-il autrement d'ailleurs ? Mais laissons la parole à Dauger.

C'est au R. C. Roanne que je dois tout et j'ai entière confiance en M. Dernervois. Sonsez que c'est à Roanne que je suis devenu international ; c'est avec Roanne que j'ai gagné la Coupe de France et que je me plaisais la seule chose que je désirais ardemment.

Il n'a eu, nous assure-t-il, aucun entretien avec des dirigeants d'autres clubs.



REPOS AVANT LA FINALE...
Accompagnés par notre collaborateur VINERUX, les attaquants DAUGER et BELLAN admirent le château historique de La Clayette. (Photo J. Jacquetin, La Clayette.)

CONFIDENCE !...

Confidence !... C'est à Roanne, le matin d'hier, que l'ami Dauger, notre ami, a été évidemment. C'est, croyez-vous, la partie de ma vie.

Tu devrais dire de notre vie, retrace Bellan, car n'oublie pas que tes camarades de l'équipe la disent aussi cette victoire.

Confidence !... C'est aussi le mot de M. Dernervois, venu nous voir precipitamment entre deux affaires.

Notre équipe est au complet, puisque même Lamarque, incertain en début de semaine, pourra tenir sa place. Avisant, lors de la réunion de la commission, que Roanne, un marchand de jouets, il prit subitement la fantaisie d'acheter un superbe aéromécanique qu'il offrit avec une dédicace à Dauger. Ce dernier, loin de se formaliser d'un cadeau, rangea précieusement l'animal dans sa valise et c'est pendant notre bavardage, qui fut l'occasion d'une révélation, que l'ami Dauger, de toute cette histoire de destinée, est devenu le félicite de l'équipe de Roanne. No le verrà à Bordeaux sur la touche.

G. B. JEANNET.

Histoire d'un fétiche

Il y a, je me plie à le constater de du R. C. Roanne, Parnet est notre ami, un homme humoriste, mais les dirigeants Gérard, Putanier s'est taillé depuis longtemps une solide réputation.

Avisant, lors de la réunion de la commission, que Roanne, un marchand de jouets, il prit subitement la fantaisie d'acheter un aéromécanique qu'il offrit avec une dédicace à Dauger. Ce dernier, loin de se formaliser d'un cadeau, rangea précieusement l'animal dans sa valise et c'est pendant notre bavardage, qui fut l'occasion d'une révélation, que l'ami Dauger, de toute cette histoire de destinée, est devenu le félicite de l'équipe de Roanne. No le verrà à Bordeaux sur la touche.

G. B. JEANNET.

Basket-Ball

L'A.L. de St-Eloy reçoit l'A.S. de Pionsat

Le tournoi de basket-ball, qui les basketeurs de l'Amicale laïque de Saint-Eloy rencontreront sur leur terrain, la sympathique équipe de Pionsat.

Bien qu'inconnue chez nous, car pratiquant que depuis peu, les visiteurs n'ont possédé pas moins une belle équipe, pratiquant un jeu agréable et correct. Face à nos amicalistes, nous ne doutons pas qu'ils fouriront une de leurs meilleures parties, et si nous ne peuvent prétendre à la victoire, ne s'inclineront-ils qu'après s'être défendus vaillamment devant une équipe plus aguerrie.

UNE ÉPREUVE PÉDESTRE à Montluçon

Le trophée sera mis en compétition, pour la seconde fois, dimanche prochain, à Montluçon. C'est l'A.S. Montluçonnaise qui sera déterminée du vainqueur, mais le grand club clermontois ne pourra, à son grand regret, le défendre cette année à la route.

Par contre, Thiéard a préféré s'abstenir, mais il est probable qu'aujourd'hui il reprendra contact avec la route.

Un huit seniors et un deux seniors

du Club nautique de Vichy participeront dimanche aux régates du Cercle de l'Aviron de Lyon

Les régates du Cercle de l'Aviron de Lyon du dimanche prochain ouvriront la saison des compétitions 1939 dans le Sud-Est de la France.

La grande épreuve de la matinée, dite « Tête de Rivière », réservée aux équipes à huit, groupe chaque saison un lot important de concurrents.

Il faut attribuer 16 succès de cette course disputée sur 4 km, 500 à l'intérieur qu'elle représente au point de vue sportif, les résultats de cette épreuve correspondant, en général, à la valeur des équipes à huit qui courront, cette année, dans le Sud-Est.

Les courses de l'après-midi offriront, cette année, beaucoup d'importance, étant considérées comme épreuves de sélection en vue des régates pré-olympiques de Marseille l'Estaque du 24 mai prochain, groupant les sélections du Sud-Est. Sud-

Ouest, Méditerranée et Afrique du Nord avec la participation de Bône, champion en huit et qua-
tre outrigger.

Vichy participera aux régates de Lyon avec le Club Nautique de Vichy en huit seniors et deux seniors.

L'équipe à huit du C.N.V. retrouve, dans ces épreuves, de durs concurrents, tels que le Cercle de l'Aviron de Lyon, l'Union Nautique de Lyon, le Club Nautique d'Aix-les-Bains.

Le résultat de Cannes permet de croire que le Club Nautique de Vichy se comportera très bien.

L'entraînement est poussé ce jours derniers et malgré une défection importante de dernière heure, le moral et la valeur des bateaux bien évidemment encore bonne représentation de Vichy avec le Club Nautique.

BELLES ÉPREUVES CYCLISTES A MONTLUÇON

Les Prix des Commerçants de la Ville-Gozet se dérouleront demain et dimanche

Les épreuves cyclistes se succèdent à un rythme accéléré dans la région montluçonnaise, mais l'après-midi, et dans une épreuve importante inscrite au calendrier de cette saison.

Cette grande course est organisée par le V. S. Montluçonnais et elle mériterait de connaître un gros succès.

Par le V. S. Montluçonnais et elle mériterait de connaître un gros succès.

L'épreuve est ouverte à tous les coureurs licenciés de l'U. V. F., sans distinction de séries ou catégories.

Le Grand Prix Altier à Clermont-Ferrand

Samedi 13 mai. — Première étape, Montluçon, Domérat, Huriet, La Clayette, Montluçon, Montluçonnais, Maringnolles, Saint-Victor, cité Dunlop, Quinsaines, Lamais, Huriet, La Chapelade, Lamais, Huriet, La Chapelade, et Montluçon. Distance 160 kms.

Dimanche 14 mai. — Deuxième étape, Montluçon, La Chapelade, Huriet, Maringnolles, Saint-Victor, Reugny, Lamais, La Chapelade, Montluçon, Villebret, Nérac, Montluçon, La Chapelade, Chamberat, Huriet, Lamais, Quinsaines, Montluçon, Maringnolles, Saint-Victor, cité Dunlop, Montluçon. Distance 160 kms.

C'est aussi notre avis, car ce sont bien les deux plus belles équipes de la Ligue qui, dimanche, à Bordeaux, se sont aux prises.

G. B. JEANNET.

Le Grand Prix Altier à Clermont-Ferrand

C'est une belle course que met sur pied dimanche prochain M. Altier par le concours de l'U. C. C.

Son parcours à la fois accidenté et constitué de routes excellentes permet à nos jeunes indépendants de s'essayer à nos amicalistes et aux débutants de s'affronter avec toutes les garanties de régularité.

Il leur permettra surtout de battre ferme le départ à l'arrivée et de faire assister les spectateurs à une joute lute tout au long des 88 kms du parcours.

La liste des engagés s'annonce déjà fort belle et d'ici dimanche elle s'enrichira certainement des noms des meilleurs espoirs départementaux du moment.

Le Grand Prix Altier à Clermont-Ferrand

C'est une belle course que met sur pied dimanche prochain M. Altier par le concours de l'U. C. C.

Son parcours à la fois accidenté et constitué de routes excellentes permet à nos jeunes indépendants de s'essayer à nos amicalistes et aux débutants de s'affronter avec toutes les garanties de régularité.

Il leur permettra surtout de battre ferme le départ à l'arrivée et de faire assister les spectateurs à une joute lute tout au long des 88 kms du parcours.

La liste des engagés s'annonce déjà fort belle et d'ici dimanche elle s'enrichira certainement des noms des meilleurs espoirs départementaux du moment.

Le Grand Prix Altier à Clermont-Ferrand

C'est une belle course que met sur pied dimanche prochain M. Altier par le concours de l'U. C. C.

Son parcours à la fois accidenté et constitué de routes excellentes permet à nos jeunes indépendants de s'essayer à nos amicalistes et aux débutants de s'affronter avec toutes les garanties de régularité.

Il leur permettra surtout de battre ferme le départ à l'arrivée et de faire assister les spectateurs à une joute lute tout au long des 88 kms du parcours.

La liste des engagés s'annonce déjà fort belle et d'ici dimanche elle s'enrichira certainement des noms des meilleurs espoirs départementaux du moment.

Le Grand Prix Altier à Clermont-Ferrand

C'est une belle course que met sur pied dimanche prochain M. Altier par le concours de l'U. C. C.

Son parcours à la fois accidenté et constitué de routes excellentes permet à nos jeunes indépendants de s'essayer à nos amicalistes et aux débutants de s'affronter avec toutes les garanties de régularité.

Il leur permettra surtout de battre ferme le départ à l'arrivée et de faire assister les spectateurs à une joute lute tout au long des 88 kms du parcours.

La liste des engagés s'annonce déjà fort belle et d'ici dimanche elle s'enrichira certainement des noms des meilleurs espoirs départementaux du moment.

Le Grand Prix Altier à Clermont-Ferrand

C'est une belle course que met sur pied dimanche prochain M. Altier par le concours de l'U. C. C.

Son parcours à la fois accidenté et constitué de routes excellentes permet à nos jeunes indépendants de s'essayer à nos amicalistes et aux débutants de s'affronter avec toutes les garanties de régularité.

Il leur permettra surtout de battre ferme le départ à l'arrivée et de faire assister les spectateurs à une joute lute tout au long des 88 kms du parcours.

La liste des engagés s'annonce déjà fort belle et d'ici dimanche elle s'enrichira certainement des noms des meilleurs espoirs départementaux du moment.

Le Grand Prix Altier à Clermont-Ferrand

C'est une belle course que met sur pied dimanche prochain M. Altier par le concours de l'U. C. C.

Son parcours à la fois accidenté et constitué de routes excellentes permet à nos jeunes indépendants de s'essayer à nos amicalistes et aux débutants de s'affronter avec toutes les garanties de régularité.

Il leur permettra surtout de battre ferme le départ à l'arrivée et de faire assister les spectateurs à une joute lute tout au long des 88 kms du parcours.

La liste des engagés s'annonce déjà fort belle et d'ici dimanche elle s'enrichira certainement des noms des meilleurs espoirs départementaux du moment.

Le Grand Prix Altier à Clermont-Ferrand

C'est une belle course que met sur pied dimanche prochain M. Altier par le concours de l'U. C. C.

Son parcours à la fois accidenté et constitué de routes excellentes permet à nos jeunes indépendants de s'essayer à nos amicalistes et aux débutants de s'affronter avec toutes les garanties de régularité.

Il leur permettra surtout de battre ferme le départ à l'arrivée et de faire assister les spectateurs à une joute lute tout au long des 88 kms du parcours.

La liste des engagés s'annonce déjà fort belle et d'ici dimanche elle s'enrichira certainement des noms des meilleurs espoirs départementaux du moment.

Le Grand Prix Altier à Clermont-Ferrand

C'est une belle course que met sur pied dimanche prochain M. Altier par le concours de l'U. C. C.

Son parcours à la fois accidenté et constitué de routes excellentes permet à nos jeunes indépendants de s'essayer à nos amicalistes et aux débutants de s'affronter avec toutes les garanties de régularité.

Il leur permettra surtout de battre ferme le départ à l'arrivée et de faire assister les spectateurs à une joute lute tout au long des 88 kms du parcours.

La liste des engagés s'annonce déjà fort belle et d'ici dimanche elle s'enrichira certainement des noms des meilleurs espoirs départementaux du moment.

Le Grand Prix Altier à Clermont-Ferrand

C'est une belle course que met sur pied dimanche prochain M. Altier par le concours de l'U. C. C.

Son parcours à la fois accidenté et constitué de routes excellentes permet à nos jeunes indépendants de s'essayer à nos amicalistes et aux débutants de s'affronter avec toutes les garanties de régularité.

Il leur permettra surtout de battre ferme le départ à l'arrivée et de faire assister les spectateurs à une joute lute tout au long des 88 kms du parcours.

La liste des engagés s'annonce déjà fort belle et d'ici dimanche elle s'enrichira certainement des noms des meilleurs espoirs départementaux du moment.

Le Grand Prix Altier à Clermont-Ferrand

C'est une belle course que met sur pied dimanche prochain M. Altier par le concours de l'U. C. C.

Son parcours à la fois accidenté et constitué de routes excellentes permet à nos jeunes indépendants de s'essayer à nos amicalistes et aux débutants de s'aff

LA REPRISE DES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

LA DÉCLARATION DE M. DALADIER

(Suite de la première page)

Le moment où, par un lucide et volontaire effort, le peuple britannique, brisant une tradition séculaire, s'impose librement la discipline du service militaire obligatoire, le peuple français l'enrouille, aujourd'hui, son salut fraternel.

Le message du président Roosevelt

C'est avec une vive admiration qu'il a pris connaissance du noble message que le président Roosevelt a adressé au monde au nom de la grande république des Etats-Unis. En lui apportant dès la première heure, une adhésion totale, notre gouvernement a été l'interprète du sentiment profond de tous les Français.

Les difficultés pour réaliser

un accord général de sécurité

Le franc demeure une monnaie refuge. Les rentées d'or se poursuivent. La Trésorerie est assurée de faire face à toutes les nécessités. Les défaillances perspectives de la faillite et de l'inflation sont écartées de notre route. N'est-ce pas la preuve de l'efficacité du plan dont nous poursuivons l'application ? Nous avons stimulé la production française, accru les exportations, amélioré la collaboration de toutes les forces du travail.

Un moment où, en ce début de mai, alors que certains guettent nos défaillances, il me suffira de dire qu'il y a en France une entreprise dont il fut question de la mauvaise foi des Etats totalitaires, on verra l'unanimité se réaliser dans les applaudissements sur tous les bancs de l'Assemblée, unanimité totale et chaleureuse.

Les murmures commencent à fuser sur les bancs de l'extrême-gauche quand M. Daladier en vint aux mesures qu'il a dû prendre pour faire face à la situation — ici se retrouvaient la défaite avec laquelle les récents décrets-lois furent accueillis.

Nous allions oublier quelque chose d'important et peut-être de pas tout à fait attendu : la partie de la déclaration gouvernementale

appliquée à la Russie, à l'importance attachée à sa participation à l'ouverture commune de défense avec l'idée de la réciprocité — M. Daladier a insisté sur le mot « à groupe, à part quelques isolés » de l'extrême-droite, l'unanimité des applaudissements.

Bien sûr, M. Landry se défend d'avoir voulu, comme on dit dans la langue barbare du parlement, « étrangler le débat », mais il ne peut s'empêcher de convenir qu'il a approuvé chaleureusement le président du Conseil et sa politique d'inflexible fermeté.

Cette fois tout le monde a compris. Pour le reste, M. Landry s'est, comme bien s'accorde, élevé contre la propagande dont nos adversaires espèrent qu'elle parviendrait à détacher les Corse de la France.

Élegant et bien disant, anti-médiocrité de toujours, M. Gabriel Péri voulut dégager les éléments de confiance qu'il trouve dans une politique de fermeté, et les éléments d'alarme que prononcerait un représentant diplomatique.

Puis M. Philip formula les réserves les plus expressives, touchant les récents décrets-lois, dont l'esprit, à ses yeux, suppose à celui qui inspira les décrets du novembre.

Le député de Lyon admet la nécessité du sacrifice, mais il souhaite que ce sacrifice soit également réparti sur toutes les nations :

« Allons-nous continuer d'avoir la conscription des hommes et le volontariat des capitaines ? »

Le débat fut couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

M. Péri, député communiste, a déclaré que le débat fut couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant le vœu que le débat soit couronné par un vote unanime, comme le laissent espérer les déclarations qui ont accueilli la déclaration de M. Daladier.

Il conclut en formant

L'HEURE
DES COLONIES DE VACANCES

La Fédération de la Loire des œuvres laïques scolaires et post-scolaires nous communique l'article suivant :

En dépit de toutes les incertitudes et de toutes les inquiétudes, il nous faut bien penser aux vacances prochaines. J'entends parler, non des nôtres, mais de celles des enfants.

La durée des vacances a été allongée, allongée pour les enfants des écoles, et pour les enfants des vacances.

Le 15 juillet, tous les écoliers vont quitter les classes pour près de onze semaines. Des parlementaires s'en sont émus, et particulièrement des ruraux. Il sera facile de leur répondre que, dans la plupart des provinces françaises, les classes scolaires étaient désertées pendant bon nombre d'enfants, et avant le 15 juillet, et qu'il s'explique ainsi un état de fait, qui au surplus, les autorités scolaires pourront à plus juste titre exiger une fréquentation régulière à l'ouverture réglementaire des vacances.

Il n'en restera pas moins que, pendant onze semaines, les enfants seront rendus à leurs familles, ou livrés à eux-mêmes, et qu'il importe d'organiser judicieusement les vacances.

Le ministre de l'Education nationale n'a pas manqué de le dire en ouvrant la dernière session du Conseil supérieur de l'instruction publique, et de tracer un programme qui est aussi le suivant :

Le souci de la santé des enfants, auquel assentiment ne saurait être trop accorder, n'est pas le seul qui occupe mon esprit. Je pense que si l'organisation nationale des périodes de vacances, qui permettra de corriger, par la confection d'ateliers, l'enseignement réglementaire peut comporter parfois d'abstrait. Desormais, des échanges entre les villes et les campagnes pourront aisément être réalisés. Des séances de vacances et des camps scolaires, correspondra l'extension parallèle des centres d'accueil urbains, à laquelle ne saurait manquer la collaboration du personnel. Nous espérons que l'absence de curiosité des enfants, que nous nous sommes efforcés d'éveiller en introduisant dans les programmes des séances d'activités diverses, trouvera encore à s'employer une occasion profitable pendant les périodes de vacances.

Pariant ainsi, M. Jean Zay répond aux voix de tous ceux, administrateurs ou représentants d'organisations qui se sont réunis pour constituer la Fédération nationale des œuvres laïques de Vacances d'Enfants et d'Adolescents.

Les enfants peuvent être, pendant les vacances, exposés aux perils de la rue : à tous ceux dont les parents ne peuvent prendre soin, les pouvoirs publics doivent apporter assistance.

Les enfants des agglomérations urbaines doivent, après une année passée dans l'atmosphère étouffante des villes, refaire une abondante provision de santé et reprendre un soin équilibré physique à la campagne. À la mer, à la montagne : la santé de ces enfants est un problème humain de première importance ; il est normal que s'y intéressent solidairement les départements ministériels directement responsables de la Santé publique, et de l'Education nationale, et les collectivités qui attribuent à cette tâche le caractère d'un service social.

Les enfants, de toutes catégories, ruraux et citadins, ne peuvent être, pendant deux mois et demi, abandonnés à une oisiveté démoralisante : les vacances fournissent l'occasion d'ouvrir aux uns et aux autres des

horizons nouveaux, d'initier les citadins à la vie rurale, et les moins bénie à attendre des colonies de vacances : de dépasser les petits ruraux, contraints à vivre dans des cadres sociaux trop fermés, et l'ouverture du Centre d'accueil de Paris répond en premier lieu à cette préoccupation ; de préparer les uns et les autres dans les camps, les colonies d'après-vacances, à une discipline de la vie collective, et la vie en commun peut constituer une excellente initiation.

Le ministre de l'Education nationale et les groupements attachés à l'éducation populaire sont justifiés à porter leur attention.

Tes œuvres de vacances sont nées de ces périodes diverses ; elles se sont développées tout d'abord sans ordre et sans plan défini.

Un premier effort de coordination a uni à l'ensemble les œuvres publiques et les œuvres privées ; celles qui se réclament des principes laïques de l'Etat républicain et celles qui se contentent d'assurer l'application d'un engagement, celles qui sont nées d'un souci philanthropique, et celles qui répondent à des buts mercantiles.

Le ministre de la Santé publique, dont une partie n'a sauté que pendant quelques années, a tout fait pour que l'enseignement réglementaire puisse être intégré dans le plan national.

La Fédération nationale des œuvres laïques de Vacances d'Enfants et d'Adolescents a réussi à établir cette collaboration confiante entre deux départements ministériels qui, jusqu'au présent, étaient représentants de toutes catégories lui doivent un concours actif et vigilant.

Le 15 juillet, tous les écoliers vont quitter les œuvres laïques de Vacances d'Enfants et d'Adolescents.

(De « L'Ecole libératrice »)

Les dictatures préparent la faillite économique européenne

L'état d'alerte permanent créé par l'autorité des dictatures crée un état d'insécurité qui empêche les enfants de se protéger à l'égard des œuvres publiques : contrôlé strictement par les autorités, pour la sauvegarde de la santé physique et morale des enfants : participation effective de toute évidence une époque de préparation à la guerre. Au moment où le ministre de la Défense nationale et ses collègues de l'Air et de la Marine s'emploient à réviger, augmenter au point les instruments de guerre, qui leur ont été confiés, M. Paul Reynaud, écrivait dans les minutes de la séance des ministres que, sous qui peuvent encore s'y trouver. Évidemment, la tâche qui lui incombe n'est pas commode et de tout repos. Il doit entretenir et payer. Il lui faut quelques milliards par mois. Des cotisations de son esprit portent à la sécession, est sorti après la révolution de 1919. Après avoir aidé à la victoire des alleys, l'Angleterre devait logiquement aider ceux qui cherchaient à minimiser les effets de cette victoire.

Il est pour le moins surprenant qu'on puisse dénoncer le caractère conquérant, qu'on ait invoqué la révolution de 1919. Après avoir aidé à la victoire des alleys, l'Angleterre devait logiquement aider ceux qui cherchaient à minimiser les effets de cette victoire.

Il est également depuis peu d'années qu'un certain nombre d'Anglais clairvoyants se sont aperçus que, si l'équilibre des forces risquait d'être rompu en Europe, ce n'est pas en faveur de la France, mais en faveur de l'Allemagne, formidables armées, et certains parmi

les derniers, les drapées, la foule descendait bouillonnante et goguenarde. Elle roulaient sur la pente comme un torrent puissant. Jacques alait exalte, à côté de son père heureux de le montrer à ses camarades de travail et de dire : « Il s'intéresse déjà ». Quant à moi, je me suis fait entendre, j'aimais faire chanter, avec des hymnes pour chanter que d'être Jean Jaures. »

Jean-Charles VARENNE.

Jabou, par J.-P. Gauthier, éditions de la fenêtre ouverte, 36, rue Ernest-Reman, Issy-les-Moulineaux, Seine. Un volume : 15 fr.

LA NOUVELLE AVENTURE JABOU

Dans un court récitissement, J.-P. Gauthier se défend d'avoir voulu écrire une autobiographie. Nous croyons bien volontiers que la vie de Jabou n'est pas l'image de celle de l'auteur, mais nous ne pouvons nous empêcher de penser que si, au point de vue fait, leur enfance ont différé, leurs sentiments, au contraire, ont été semblables.

On peut donc considérer ce livre comme une autobiographie d'esprit et de cœur.

Quel magnifique état de révolte ! quel brutal contact avec la vie ! les douloureux étonnements, mais aussi, quelle force, quels espoirs se dégagent de cet ouvrage où un homme, certainement par pudeur n'a pas osé rapporter les étapes matérielles de sa vie, mais où il a versé le meilleur de lui-même : son sang.

Jabou c'est le premier livre d'une série de trois romans qui suivent le titre général de « La nouvelle aventure ». Que sera cette œuvre ?

« J'auteur nous l'indique : « C'est un témoignage sur des hommes pour qui la vie est davantage conquête que possession, qui ont un monde à rebâtrir et qui s'y emploient. »

Ce premier livre prend Jacques Bouvier alors qu'il est encore à l'école maternelle et le conduit jusqu'au moment où il va être candidat à l'école normale. De maman, le vingtième siècle est arrivé.

La mère rit. Elle rit comme si elle se moquait de son petit homme, puis elle dit :

« Le vingtième siècle qu'est-ce que c'est que ça ? »

« C'est ce qui apporte des autos de l'électricité, des aires, aux hommes, au bonheur pour tout le monde. »

Le pauvre petit bonhomme devant lequel la matresse a fait défiler les images d'un avenir merveilleux !

« Comme il doit avoir soif d'être grand pour profiter de tout ce qu'on lui annonce ! Mais déjà la mère brise ses naïves espoirs. »

Jean-Charles VARENNE.

Jabou, par J.-P. Gauthier, éditions de la fenêtre ouverte, 36, rue Ernest-Reman, Issy-les-Moulineaux, Seine. Un volume : 15 fr.

Jabou, par J.-P. Gauthier, éditions de la fenêtre ouverte, 36, rue Ernest-Reman, Issy-les-Moulineaux, Seine. Un volume : 15 fr.

Jabou, par J.-P. Gauthier, éditions de la fenêtre ouverte, 36, rue Ernest-Reman, Issy-les-Moulineaux, Seine. Un volume : 15 fr.

Jabou, par J.-P. Gauthier, éditions de la fenêtre ouverte, 36, rue Ernest-Reman, Issy-les-Moulineaux, Seine. Un volume : 15 fr.

Jabou, par J.-P. Gauthier, éditions de la fenêtre ouverte, 36, rue Ernest-Reman, Issy-les-Moulineaux, Seine. Un volume : 15 fr.

Jabou, par J.-P. Gauthier, éditions de la fenêtre ouverte, 36, rue Ernest-Reman, Issy-les-Moulineaux, Seine. Un volume : 15 fr.

Jabou, par J.-P. Gauthier, éditions de la fenêtre ouverte, 36, rue Ernest-Reman, Issy-les-Moulineaux, Seine. Un volume : 15 fr.

Jabou, par J.-P. Gauthier, éditions de la fenêtre ouverte, 36, rue Ernest-Reman, Issy-les-Moulineaux, Seine. Un volume : 15 fr.

Jabou, par J.-P. Gauthier, éditions de la fenêtre ouverte, 36, rue Ernest-Reman, Issy-les-Moulineaux, Seine. Un volume : 15 fr.

Jabou, par J.-P. Gauthier, éditions de la fenêtre ouverte, 36, rue Ernest-Reman, Issy-les-Moulineaux, Seine. Un volume : 15 fr.

Jabou, par J.-P. Gauthier, éditions de la fenêtre ouverte, 36, rue Ernest-Reman, Issy-les-Moulineaux, Seine. Un volume : 15 fr.

Jabou, par J.-P. Gauthier, éditions de la fenêtre ouverte, 36, rue Ernest-Reman, Issy-les-Moulineaux, Seine. Un volume : 15 fr.

Jabou, par J.-P. Gauthier, éditions de la fenêtre ouverte, 36, rue Ernest-Reman, Issy-les-Moulineaux, Seine. Un volume : 15 fr.

Jabou, par J.-P. Gauthier, éditions de la fenêtre ouverte, 36, rue Ernest-Reman, Issy-les-Moulineaux, Seine. Un volume : 15 fr.

Jabou, par J.-P. Gauthier, éditions de la fenêtre ouverte, 36, rue Ernest-Reman, Issy-les-Moulineaux, Seine. Un volume : 15 fr.

Jabou, par J.-P. Gauthier, éditions de la fenêtre ouverte, 36, rue Ernest-Reman, Issy-les-Moulineaux, Seine. Un volume : 15 fr.

Jabou, par J.-P. Gauthier, éditions de la fenêtre ouverte, 36, rue Ernest-Reman, Issy-les-Moulineaux, Seine. Un volume : 15 fr.

Jabou, par J.-P. Gauthier, éditions de la fenêtre ouverte, 36, rue Ernest-Reman, Issy-les-Moulineaux, Seine. Un volume : 15 fr.

Jabou, par J.-P. Gauthier, éditions de la fenêtre ouverte, 36, rue Ernest-Reman, Issy-les-Moulineaux, Seine. Un volume : 15 fr.

Jabou, par J.-P. Gauthier, éditions de la fenêtre ouverte, 36, rue Ernest-Reman, Issy-les-Moulineaux, Seine. Un volume : 15 fr.

Jabou, par J.-P. Gauthier, éditions de la fenêtre ouverte, 36, rue Ernest-Reman, Issy-les-Moulineaux, Seine. Un volume : 15 fr.

Jabou, par J.-P. Gauthier, éditions de la fenêtre ouverte, 36, rue Ernest-Reman, Issy-les-Moulineaux, Seine. Un volume : 15 fr.

Jabou, par J.-P. Gauthier, éditions de la fenêtre ouverte, 36, rue Ernest-Reman, Issy-les-Moulineaux, Seine. Un volume : 15 fr.

Jabou, par J.-P. Gauthier, éditions de la fenêtre ouverte, 36, rue Ernest-Reman, Issy-les-Moulineaux, Seine. Un volume : 15 fr.

Jabou, par J.-P. Gauthier, éditions de la fenêtre ouverte, 36, rue Ernest-Reman, Issy-les-Moulineaux, Seine. Un volume : 15 fr.

Jabou, par J.-P. Gauthier, éditions de la fenêtre ouverte, 36, rue Ernest-Reman, Issy-les-Moulineaux, Seine. Un volume : 15 fr.

Jabou, par J.-P. Gauthier, éditions de la fenêtre ouverte, 36, rue Ernest-Reman, Issy-les-Moulineaux, Seine. Un volume : 15 fr.

Jabou, par J.-P. Gauthier, éditions de la fenêtre ouverte, 36, rue Ernest-Reman, Issy-les-Moulineaux, Seine. Un volume : 15 fr.

Jabou, par J.-P. Gauthier, éditions de la fenêtre ouverte, 36, rue Ernest-Reman, Issy-les-Moulineaux, Seine. Un volume : 15 fr.

Jabou, par J.-P. Gauthier, éditions de la fenêtre ouverte, 36, rue Ernest-Reman, Issy-les-Moulineaux, Seine. Un volume : 15 fr.

Jabou, par J.-P. Gauthier, éditions de la fenêtre ouverte, 36, rue Ernest-Reman, Issy-les-Moulineaux, Seine. Un volume : 15 fr.

Jabou, par J.-P. Gauthier, éditions de la fenêtre ouverte, 36, rue Ernest-Reman, Issy-les-Moulineaux, Seine. Un volume : 15 fr.

Jabou, par J.-P. Gauthier, éditions de la fenêtre ouverte, 36, rue Ernest-Reman, Issy-les-Moulineaux, Seine. Un volume : 15 fr.

Jabou, par J.-P. Gauthier, éditions de la fenêtre ouverte, 36, rue Ernest-Reman, Issy-les-Moulineaux, Seine. Un volume : 15 fr.

Jabou, par J.-P. Gauthier, éditions de la fenêtre ouverte, 36, rue Ernest-Reman, Issy-les-Moulineaux, Seine. Un volume : 15 fr.

Jabou, par J.-P. Gauthier, éditions de la fenêtre ouverte, 36, rue Ernest-Reman, Issy-les-Moulineaux, Seine. Un volume : 15 fr.

Jabou, par J.-P. Gauthier, éditions de la fenêtre ouverte, 36, rue Ernest-Reman, Issy-les-Moulineaux, Seine. Un volume : 15 fr.

Jabou, par J.-P. Gauthier, éditions de la fenêtre ouverte, 36, rue Ernest-Reman, Issy-les-Moulineaux, Seine. Un volume : 15 fr.

Jabou, par J.-P. Gauthier, éditions de la fenêtre ouverte, 36, rue Ernest-Reman, Issy-les-Moulineaux, Seine. Un volume : 15 fr.

Jabou, par J.-P. Gauthier, éditions de la fenêtre ouverte, 36, rue Ernest-Reman, Issy-les-Moulineaux, Seine. Un volume : 15 fr.

Jabou, par J.-P. Gauthier, éditions de la fenêtre ouverte, 36, rue Ernest-Reman, Issy-les-Moulineaux, Seine. Un volume : 15 fr.

Jabou, par J.-P. Gauthier, éditions de la fenêtre ouverte, 36, rue Ernest-Reman, Issy-les-Moulineaux, Seine. Un volume : 15 fr.

Jabou, par J.-P. Gauthier, éditions de la fenêtre ouverte, 36, rue Ernest-Reman, Issy-les-Moulineaux, Seine. Un volume : 15 fr.

Jabou, par J.-P. Gauthier, éditions de la fenêtre ouverte, 36, rue Ernest-Reman, Issy-les-Moulineaux, Seine. Un volume : 15 fr.

Jabou, par J.-P. Gauthier, éditions de la fenêtre ouverte, 36, rue Ernest-Reman, Issy-les-Moulineaux, Seine. Un volume : 15 fr.

Jabou, par J.-P. Gauthier, éditions de la fenêtre ouverte, 36, rue Ernest-Reman, Issy-les-Moulineaux, Seine. Un volume : 15 fr.

Votre Séjour de Vacances

BOURBON-L'ARCHAMBAULT (Allier)

BOURBON RHUMATISMES ARTHROSISME L'ARCHAMBAULT

PARALYSES. Suites de FRACTURES. MALADIES DES FEMMES. CASINO — Jeu — Tennis. Renseign. Etablissement Thermal.

L'ALPÉ DU GRAND-SERRE (Isère)

La Mort (Isère) 1400 m.

CHEZ COPPIER

Hôtel Moderne, eau ch. et fr. chauff. cent. 60 chamb. rest. 1^{re} ordre. Bar. Thé dansant. Spécialités. Cure d'eau et de repos. Séjour idéal pour les vacances.

LÉCHÈRE (Savoie)

VARICES PHLEBITES — Troubles circulatoires et respiratoires. "Les eaux thermales les plus redoucitives". REPOS — SANITÉ — JEUNESSE. Dam. brach. grat. 55 bis, rue du Rocher, PARIS 16^e

PONTTEMPEYRAT (Haute-Loire).

HOTEL et RESTAURANT de MISTOU

MISTOU ses truites au beurre. MISTOU ses écrevisses. MISTOU ses saumons. MISTOU sa pâtisserie fraîche. MISTOU ses site unique.

La rivière, les bois. Nombreuses chambres, cure d'eau et de repos, jeux de boules, balançoires, confort moderne, meilleur accueil.

A 1^{re} PONTTEMPEYRAT (Loire).

CHARLIEU (Loire).

Villefrière agréable. Station Touristique. Monuments réputés. Sports. Tennis. Pêche. Excellents Hôtels 30/35 fr. par jour, boissons comprise.

Syndicat d'Initiative

8, rue Mercière, à CHARLIEU

UN GRAND PROJET FRANÇAIS

LE CANAL DES DEUX MERS

Ouvrage de sécurité et de protection

SUITE

Nous avons vu, au cours des articles précédents, que la construction du canal des Deux-Mers est une chose infiniment réalisable, puisque la seule objection — objection financière — ne présentait pas de difficultés sérieuses. Le tracé à lui seul permettrait d'assurer les frais d'exploitation, ainsi que le remboursement des capitaux investis, la garantie d'avoir un fonds de ressources importants et des bénéfices appréciables.

Mais cette œuvre gigantesque engendrerait des avantages économiques et militaires de première valeur.

Economie internationale

C'est d'abord l'économie de parcours. Voici quelques exemples du nombre de kilomètres gagnés par les navires empruntant le canal : de Southampton à Port-Saïd, 1.340 km., de Dantzig à Barcelone, 1.380 km., de Liverpool à Gênes, 1.765 km.; de Londres, Anvers à Marseille, 1.860 km.; de Bordeaux à Tunis, 1.882 km.; de Bordeaux à Port-Saïd, 2.040 km.; du Havre à Marseille, 1.900 km.; de La Pallice à Marseille, 2.292 km.; de Bordeaux à Marseille, 2.370 km.

Le canal des Deux-Mers serait un moyen d'abréger pour nous nos escadres. Il serait pour elles un gain de temps et une économie de combustible lorsque nous voudrions se rendre de l'Atlantique en Méditerranée ou inversement.

Cet axe maritime — plus réaliste que d'autre axes idéologiques — permettrait à nos escadres, grâce à ce court trajet, 500 kilomètres, de surveiller la fois et dans un minimum de temps, nos côtes du littoral atlantique et celles du Languedoc et du Provence.

Quant à l'avivation maritime, le plan d'eau qui formerait le canal serait autant de lieux d'amerrissage et d'envois qu'elle en souhaiterait. Qu'elle soit pacifique ou guerrière, elle pourra y évoluer en toute liberté et en pleine sécurité.

Richesses et prospérité du Midi de la France

De tous temps il a été constaté que la région qui jouit du privilège de détenir un canal en exploitation, a vu sa situation économique et financière prospérer.

Un exemple : Vers la fin du XVII^e siècle, après la mise en service du canal du Midi, l'essor que prit la province de l'isthme français sera remarquable.

La seule preuve résiste dans le fait que le Languedoc, malgré la province que la sépare, payait tout autant d'impôts que le reste du pays.

Outre que, pendant sa construction, le canal assurerait du travail à plus de 150.000 ouvriers intellectuels et manuels, ainsi que des achats de matériel français pour plus de trois milliards il permettrait à toute le Midi de la France une véritable révolution économique, sociale, incomparable.

Il permettrait aussi la régularisation des cours d'eau, l'irrigation de centaines de milliers d'hectares, l'organisation de nouvelles sources d'énergie électrique, le transport des vins, des fruits, des produits, etc., et la suppression du chômage régional.

Telles sont, en vrac, les ressources procurées par sa construction.

Toulouse port de mer

Toulouse ne deviendrait-il pas un port de mer intérieur ? Quel essor prendrait la « cité des violettes » à Toulouse, arsenal maritime ; Toulouse, centre de construction aéronautique, deviendrait centre de construction navale.

N'est-il pas vrai que tout au long de cette grande avenue maritime toutes les aggrégations verraient leur portement s'accroître ? Que un « boulevard maritime » sera un « boulevard industriel » ? Quel merveilleux site de sécurité contre les menaces guerrières et contre les éventuelles épidémies.

Il permettrait aussi l'allocration des familles des chômeurs mobilisées, sans que soit tenu compte de l'allocration militaire.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs malades, ainsi qu'aux veuves de chômeurs.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.

Il permettrait l'allocration des familles des chômeurs handicapés, ainsi qu'aux veuves de chômeurs handicapés.



3 JOURS APRÈS
JE SUIS ENGAGÉ POUR LE POSTE :
4.000 FR. PAR MOIS
ET UN BEL ESPRIT
D'AVANCEMENT

QUE THIÉRY LIVRE SA MESURE
THIÉRYLUX EN 3 JOURS. COMMANDE
DONC, DÉSÛTE, UN COSTUME DANS
LES 200 TISSUS À 395 FR.

AU DESSUS DE 400 FR.

ACHETEZ UN THIÉRYLUX SUR MESURES

Costume sur mesures deux
essuyages en beau peigné pure
laine, 200 coloris au choix, ves-
tan et pantalon Hommes.... Fr.
395

Costume 2 pièces Fr. 395
Veston ou Blazer Fr. 275
Pantalon..... Fr. 120
Culotte golf..... Fr. 140

Homme 13 a 14 a 15 a 16 a 17 a 18 a
311 323 335 347 359 371
219 227 235 243 251 259

95 95 102 108 108 120

98 104 110 116 122 128

Le gilet en plus..... Fr. 50

Persil PRODUIT FRANÇAIS REND LE LINGE EXTRA-BLANC EXTRA-DOUCEMENT

C'EST UNE SPÉCIALITÉ LEVER

l'huile CIRCULE CIRCUIT
dans votre de grainage?

Profitez pour votre vidange de saison de l'offre d'**ENERGOL**:

Jusqu'au 28 Mai, tout garagiste **ENERGOL** (panonceaux verts et jaunes) vous fera **GRA-TU-TE-MENT** après vidange un **RINCAGE** complet avec **ENERGOL-RINCOL**.

Cette véritable "purge" vous permettra de profiter intégralement, en faisant le plein d'**ENERGOL** des propriétés exceptionnelles de cette huile, qui maintient les boues en suspension colloïdale et évite ainsi tout colmatage du circuit lubrifiant.

l'huile ENERGOL

— "l'huile des moteurs propres" —

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES HUILES DE PÉTROLE — 21, Rue de la Bienfaisance — PARIS

Courses Hippiques de Saint-Galmier

14 MAI 1939

La réception des Courses Hippiques qui auront lieu à Saint-Galmier le 14 mai 1939, des billets d'aller et retour comportant une réduction de 50 % sur le prix de 2 billets simples (moitié prix pour les enfants de 4 à 14 ans), seront délivrés pour St-Galmier-Veauche, le 14 mai, par toutes les gares situées sur la section de ligne de:

Givors-Ville à St-Galmier-Veauche, ainsi qu'au départ des gares Lyon-Perrache et Lyon-Saint-Paul.

Ces billets seront valables la journée seulement. Ils seront utilisables dans les trains du service régulier dans les mêmes conditions que les billets ordinaires et dans le train spécial qui sera mis en marche au départ de Saint-Etienne-Châteaureux dans l'heure ci-après :

St-Etienne-Châteaureux, d. 12 35
St-Etienne-La Terrasse ... 12 41
Villars 12 44
La Fouillouse 12 47
St-Just-sur-Loire 12 48
Bouthon 12 51
Saint-Galmier - Veauche 12 55

Au retour, les voyageurs seront admis dans la train express 1013 qui s'arrêtera à St-Galmier-Veauche à 20 h. 05.

Renseignez-vous, auprès de votre gare,

S.N.C.F. Société Nationale des Chemins de Fer Français

PROSTATITE CATHARINE Traitement spécialiste de la prostate Capsules N° 88 (PROSTYL) la boîte, 22 fr.
Ph. GIBERT, 19, Rue d'Aubagne, Marseille
St-Etienne : Grande Pharmacie St-Roch,
Moulins : GRANDE PHAR. CIE DU PROG-ES, 41, place d'Aix.

PHOSCAO

LE PLUS EXQUIS DES DÉJEUNERS
LE PLUS PUSSANT DES RECONSTITUANTS

Le Phoscao convient à tous les tempéraments et son régime est conseillé aux bien-portants comme aux malades, aux nourrices, aux vieillards et à tous ceux qui digèrent difficilement la nourriture ordinaire.

ENVOI GRATUIT D'UNE BOÎTE-ÉCHANTILLON

A. DARDANNE & Fils, Docteurs en Pharmacie, 1, Rue François-1er, PARIS (3^e)

LE RÉGIME ALIMENTAIRE DES ANÉMIÉS

Le régime du Phoscao s'impose dans les convalescences, les crises d'anémie, les maladies de langueur où la suralimentation est impérativement commandée, soit pour prévenir, soit pour combattre les déchéances vitales, et cela, sans imposer de nouvelles fatigues à l'estomac. Le Phoscao, aliment aussi riche que la viande en principes nutritifs, peut suffire à assurer largement les besoins de l'organisme, et son usage prolongé n'amène jamais la sensation de satiété ou de dégoût.



Soigner le sang...
...c'est assurer la santé.

L'exemple de Tante Annie est là pour le prouver, et ses jeunes nièces Jacqueline et Suzanne ont bien fait de l'imiter : comme Tante Annie, elles ont pris de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

qui assure une formation parfaite et sans malaises à la jeune fille, fait disparaître les maux divers qui accablent la jeune femme et permet à la femme d'ignorer les troubles du retour d'âge, justement redouté.

Le flacon : Liquide - Pilules : 12 fr. 75

Existe bien, dans l'intérêt de votre santé, véritable JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY avec le portrait de l'abbé Soury en rouge, la signature Mag. DUMONTIER

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY
remet le sang dans le bon sens

Hospices Civils de Montbrison

Appel d'Offres

pour la mise en Exploitation d'une gravière à Marclupt.

Les Entrepreneurs pourront prendre connaissance des conditions et du cahier des charges au bureau des Hospices de Montbrison.

Les soumissions sur papier timbré devront parvenir sous pli recommandé à Monsieur le président des Hospices de Montbrison avant le 31 mai 1939, dernier délai.

A vendre à Andrézieux BELLE VILLA

12 pièces, salle de bains, chauffage central, garage, conciergerie, grand parc, jardin potager, tennis. M. le Génie HAVAS, St-ETIENNE, sous le N° 2.409. Intermédiaires s'abstenir.

CURÉMAIL
Rien ne vaut pour Céramique Porcelaine Enamel, Aluminium, etc.

C'est un NETTOYANT Buhler

107. — Feuilleton de LA TRIBUNE du 12 mai 1939

l'Enfant du fantôme

par Jacques Brienne

DEUXIÈME PARTIE LOIN DES YEUX... PRES DU CŒUR

XIII

Cruelle énigme

Yann Kerthomaz était maintenant un homme heureux et très affairé.

Il passait la plus grande partie du jour sur cette fine goélette qu'il s'agissait avant tout de gréer.

Un vrai trousseau de fille à marier disait-il.

Les planches du pont étaient tellement polies et grattées qu'elles semblaient de bois neuf.

Il avait rafraîchi la coque d'une peinture verte coupée de larges listons blancs.

A l'avant, se détachait sur le fond bleu en lettres dorées le nom

de l'abri de la côte tourmentée, elle se balançait légère et souple sur ses ancrés et, de sa maison, le soir, en fumant sa pipe, il la voyait encore jusqu'à ce que la nuit enveloppât les mûres.

Bientôt, elle serait prête à prendre le large ; d'ici là, on devait la baptiser.

C'est une vieille coutume en Bretagne que cette bénédiction de la maison flottante du marin et c'est aussi une fête.

Le brave Yann était très préoccupé de cette cérémonie.

Geneviève, au contraire, peu soucieuse de bruit, aurait préféré que cette fête se passât tout simplement entre deux ou trois amis.

Il vaut bien mieux passer inaperçu, disait-elle peureusement, et pas exciter l'envie.

Mais bast ! il avait la tête dure comme une poule, le bon mari

l'autre ses mains calleuses ; puisque la chance nous a visités, montrons que nous entendons à bien recevoir.

Son idée fixe à lui était d'avoir à sa table, ce jour-là, la comtesse Valentine et son mari Jacques Mastroi, comme parrain et marraine du bateau.

D'abord, c'était une manière de protesté contre le puissant marquis, de narguer le formidaire Montlénor, de se déclarer nettement l'ennemi du voleur d'enfant et du capteur de fortune.

Puis, cette belle Valentine n'avait-elle pas été douce et généreuse pour sa femme ?

De plus, c'était — il l'avait entendu confier maintes fois à la défunte mère Le Quellec — c'était dans la chaumiére abandonnée de Montlénor que le hasard avait réuni la première fois les deux amants, époux maintenant.

Mais, à la prétention de Yann, Geneviève opposait toutes sortes de raisons, avec un peu d'agacement :

— S'atisbler avec nous, mon pauvre mari, tu n'y penses pas !

Ce sont de grandes gens, pas fiers, oh ! non... mais tout de même...

Elle savait que Yann avait son amour-propre et elle pensait que la crainte d'être refusé l'arrêterait net.

Mais bast ! il avait la tête dure comme une poule, le bon mari

Et, un jour, elle le vit revenir tout rayonnant du manoir Saint-Michel.

Du plus loin qu'il la vit, il jeta son bonnet en l'air :

— Ca y est, je te l'avais bien dit.

Ce sont les rois des braves gens.

Si tu savais occire mes m'ont accueilli.

Et comme ils ont été vite décidés, quand je leur ai demandé de venir manger chez nous, à la bonne franquette, le grand jour du baptême !

— Nous acceptons, que m'a dit Mme la comtesse ; vous avez bien fait de ne pas douter de nous mon brave Kerthomaz.

Tout à ses besognes, il ne vit pas la rougeur du visage penché et il ne trouva aucun tremblement dans la voix qui répondit :

— La dernière fois que j'ai été au bureau, on m'a bien dit, en effet, qu'ils ne tarderaient pas...

— Eh bien ! tant mieux, car le bateau ne sortira pas qu'il n'ait tout son équipage.

Ce fut une triomphante journée pour le pêcheur que celle où il se vit attablé au milieu de ses hôtes,

ayant à sa droite celle qu'en dépit de la coûte du marquis on appela toujours la « comtesse ».

A chaque plat que passait Vent-en-Panne, le nouveau capitaine,

penché sur sa voisine, s'excusait d'un ton comique :

— Faites pas attention, madame, c'est pas de la cuisine de Paris.

La jeune femme souriait, aimable, affirmait :

— C'est bien meilleur, par exemple...

Et la fenêtre grande ouverte, au-dessus du jardin, on découvrait la mer bleue et grise, pareille à une soie nuancée, et « La Geneviève », son mat fleuri, agitée en un bercement lent.

Le cidre doré moussait dans les verres, les coiffes blanches battaient comme des ailes, les beaux habits de tête brodés brillraient autour de la table joyeuse.

Enfin, sans doute qu'ils ne tarderont pas.

Tout à ses besognes, il ne vit pas la rougeur du visage penché et il ne trouva aucun tremblement dans la voix qui répondit :

— La dernière fois que j'ai été au bureau, on m'a bien dit, en effet, qu'ils ne tarderaient pas...

— Eh bien ! tant mieux, car le bateau ne sortira pas qu'il n'ait tout son équipage.

Ce fut une triomphante journée pour le pêcheur que celle où il se vit attablé au milieu de ses hôtes,

ayant à sa droite celle qu'en dépit de la coûte du marquis on appela toujours la « comtesse ».

A chaque plat que passait Vent-en-Panne, le nouveau capitaine,

penché sur sa voisine, s'excusait d'un ton comique :

— Faites pas attention, madame, c'est pas de la cuisine de Paris.

La jeune femme souriait, aimable, affirmait :

— C'est bien meilleur, par exemple...

Sans plus réfléchir, elle interrogea Geneviève.

Une idée lui était venue dont la réalisation lui semblait aisée.

Et une fois lui naissant de cette inspiration.

— Madame Kerthomaz !

— Je vous en prie, madame, répondez doucement la femme du marin, appellez-moi Geneviève, comme jadis...

— Soit. Eh bien ! ma chère Geneviève, si j'en crois ce que dit votre mari, votre choix n'est pas arrêté encore en ce qui touche ces enfants. Vous n'avez aucun raison, n'est-ce pas, de désirer plus tard ces jumeaux-ci que ceux-là ?

Une angoisse folle s'empara de la malheureuse :

— Oh ! pardon, bégaya-t-elle, c'est-à-dire que la demande est faite. Ils vont venir bientôt...

Mais Kerthomaz affirma péremptoirement :

— Nous voulons deux enfants trouvés, deux jumeaux, peu importe lesquels, bien sûr... Nous les voulons solides et pas vicieux, naturellement... Mais, sans doute, madame a ses raisons pour nous demander cela...

— Oh ! oui, mon cher Kerthomaz, vous avez bien compris.

(A suivre.)

DERNIÈRE HEURE * 4 heures du matin

UN JOUR DU MONDE

LA FERME DÉCLARATION DE M. DALADIER A CONFIRMÉ LES NOUVELLES OPTIMISTES PARVENUES, HIER, DES DIVERSES CAPITALES EUROPÉENNES

Hier soir, les chancelleries des démocraties faisaient état d'un nouvel optimisme. Le fait culminant de la journée a été l'orientation favorable des négociations anglo-soviétiques.

Bonnes nouvelles de Londres

Les journaux anglais considèrent que les déclarations faites avant-hier soir par M. Chamberlain aux Communes ont complètement dissipé les dernières rumeurs de guerre, signalées entre Londres et Moscou. Tous les éditoriaux s'en félicitent et prévoient un accord « simple et très brève échéance ».

On se souvient que la Grande-Bretagne, après avoir décidé d'assumer des obligations vis-à-vis de certains Etats de l'Europe orientale, avait suggéré à Moscou de faire une déclaration l'engageant dans le cas où la France et l'Angleterre seraient entraînées dans l'hostilité de l'Allemagne et des diverses puissances à l'exécution de leurs obligations à leur accorder son aide si elle était réclamée.

Cette proposition avait soullevé des objections de la part de l'U.R.S.S. N'y a-t-il pas lieu, demandait-elle, d'envisager des circonstances où le gouvernement soviétique serait amené à intervenir dans les différences capitales européennes. La clarté de l'exposé de M. Daladier quant à l'état des négociations en cours avec la Turquie et l'U. R. S. S. l'affirmation de l'amitié franco-britannique, franco-polonaise, franco-roumaine, et surtout la fermeté des déclarations du président sur la force de la France et sa résolution de ne rien céder à l'hostilité des annexeurs et des envahisseurs de territoires autant de motifs à réflexion pour Rome et Berlin et de satisfaction pour les autres capitales.

La guerre anglaise pourra résister, du moins ne pas s'engager.

À ces questions, M. Chamberlain a répondu de telle sorte que « si un doute subsistait encore, il pourrait vraisemblablement être dissipé sans difficulté », c'est-à-dire que lord Halifax a précisé à M. Maisky que l'intention de la Grande-Bretagne n'était pas de voir le gouvernement soviétique s'engager à intervenir sans tenir compte de ce que ferait l'Angleterre et la France.

Inquiétudes à Berlin.

Bien entendu, il reste encore à savoir comment Londres prétendra donner corps à ses garanties. A ce sujet, on comptait beaucoup sur la prochaine rencontre de lord Halifax et de Potemkine à la prochaine session de Genève. L'envoyé de l'U.R.S.S. qui tient absolument à être présent et qui est retenu par des obligations auprès de son gouvernement pour faire des démarches pour la session, sera repoussé au 22.

Le rapport prévoit que l'envoyé M. Potemkine amènera à Genève des résultats très positifs et très étendus concernant la mission qu'il vient d'accomplir et que la muraille de la sécurité collective sera définitivement dressée.

Les régimes totalitaires s'en rendent parfaitement compte, Hitler, dès avant-hier soir, a été avisé de la progression des négociations, en l'occurrence l'Espagne, et a été prévenu que ces dernières inquiètes de développement inattendu-qui-vient s'ajouter à leurs difficultés en Italie, où l'on supporte de moins en moins l'empire allemand.

Il faut prévoir de ce côté de très grands efforts de Berlin pour tenir de détruire ou de combattre cet édifice.

La encore, il est vraisemblable que la partie espagnole sera largement utilisée ainsi que nous l'avons souvent prévu.

La guerre et la riposte de l'axe

Tout d'abord, on confirme officiellement de Berlin notre information déjà ancienne selon laquelle le maréchal Goering assistera au défilé des troupes fascistes à Madrid. D'autre part, l'interdiction de la grève a été levée actuellement à l'Espagne souligne l'importance qu'elle joue dans les calculs de l'axe. Le « Voertreker Beobachter » publie de son correspondant à Burgos, des considérations sur un discours radiodiffusé, prononcé le 2 mai, par M. Gimenes Caballero, l'un des dirigeants de la phalange. EN EXPRIMANT L'AVIS QUE « LA FRANCE EST CONSIDÉRÉE ENNEMI COMME L'ADVERSAIRES HÉRÉDITAIRE, CE QUI DÉBRAIT ENTRAINER DES CONSEQUENCES NON SEULEMENT EN POLITIQUE EXTERIEURE, MAIS EN POLITIQUE INTÉRIEURE ».

Par ailleurs, déjà à Berlin, on laisse prévoir qu'en juin France signera un alliance militaire hispano-allemande et conclusion logique de l'adhésion aux pactes de l'U.R.S.S. et de l'Allemagne. La motion de S. D. N. « Sans doute, Caudillo se fait-il encore un peu tirer l'oreille, mais on considère que c'est un mois il sera politiquement et économiquement obligé de passer par les volontés de l'axe. Déjà M. Serrano Sun-

De graves incidents se sont-ils produits près de Memel ?

Le bruit en a couru, mais Berlin dément

Londres, 10 mai. Le bruit a couru que de graves incidents se seraient produits en Lituanie. Des fortifications établies sur le territoire de Memel auraient été détruites par une violente explosion.

Les journaux polonais annoncent notamment que TROIS PAYSANS LITUANIENS ONT été tués au cours d'incidents qui ont eu lieu entre la police allemande et des paysans du village de Doviliat ; les paysans ayant refusé de livrer des produits alimentaires au commissaire allemand et ayant formé un cortège, ont été dispersés par la police qui a fait usage de ses armes.

Qu'y a-t-il d'exact dans ces rumeurs ? A Berlin, on les dément catégoriquement.

Dans un communiqué daté de Memel, le « D.N.B. » déclare : « inventé de toutes pièces » l'information diffusée par la presse étrangère et selon laquelle un grave incident se serait produit près de Memel, où une « révolte sanglante » aurait eu lieu entre des fonctionnaires de la Gestapo et des paysans lituaniens. Le « D.N.B. » ajoute que depuis le retour du territoire de Memel au Reich, aucun incident de ce genre n'est s'est produit.

D'autre part, les milices autorisées berlinoises déclarent que la nouvelle selon laquelle une explosion aurait détruit des fortifications établies sur le territoire de Memel est complète-ment dénuée de fondement.

Le rapport moral de M. Paul Faure ne sera pas discuté au Congrès de Nantes

Paris, 11 mai. Au cours d'une séance de l'Assemblée parlementaire, la C.A.P. du Parti socialiste a examiné la question de savoir s'il convenait que le rapport moral préparé par M. Paul Faure fut discuté au congrès de Nantes.

Ce point de procédure — qui dissimule un conflit de tendances — avait déjà fait l'objet, il y a quinze jours, d'un débat resté sans conclusion. Hier, deux motions se trouvaient en présence, sur lesquelles la C. A. P. fut appelée à se prononcer par un vote.

M. Lebas, député du Nord, demandait que le rapport moral ne fût pas discuté à Nantes, afin que le congrès puisse procéder à un vote préliminaire, à un examen objectif des questions figurant à l'ordre du jour et intéressant l'avenir du socialisme.

M. Roucayrol, député de l'Hérault, demandait, au contraire, que le congrès fut laissé juge de décider s'il y avait lieu ou non de discuter le rapport moral.

C'est la thèse du député du Nord, qui appartenait comme on sait à la tendance Blum-Zyromski, qui a dominé. Hier, deux motions se trouvaient en présence, sur lesquelles la C. A. P. fut appelée à se prononcer par un vote.

M. Lebas, député du Nord, demandait que le rapport moral ne fût pas discuté à Nantes, afin que le congrès puisse procéder à un vote préliminaire, à un examen objectif des questions figurant à l'ordre du jour et intéressant l'avenir du socialisme.

M. Roucayrol, député de l'Hérault, demandait, au contraire, que le congrès fut laissé juge de décider s'il y avait lieu ou non de discuter le rapport moral.

C'est la thèse du député du Nord, qui appartenait comme on sait à la tendance Blum-Zyromski, qui a dominé. Hier, deux motions se trouvaient en présence, sur lesquelles la C. A. P. fut appelée à se prononcer par un vote.

M. Lebas, député du Nord, demandait que le rapport moral ne fût pas discuté à Nantes, afin que le congrès puisse procéder à un vote préliminaire, à un examen objectif des questions figurant à l'ordre du jour et intéressant l'avenir du socialisme.

M. Roucayrol, député de l'Hérault, demandait, au contraire, que le congrès fut laissé juge de décider s'il y avait lieu ou non de discuter le rapport moral.

C'est la thèse du député du Nord, qui appartenait comme on sait à la tendance Blum-Zyromski, qui a dominé. Hier, deux motions se trouvaient en présence, sur lesquelles la C. A. P. fut appelée à se prononcer par un vote.

M. Lebas, député du Nord, demandait que le rapport moral ne fût pas discuté à Nantes, afin que le congrès puisse procéder à un vote préliminaire, à un examen objectif des questions figurant à l'ordre du jour et intéressant l'avenir du socialisme.

M. Roucayrol, député de l'Hérault, demandait, au contraire, que le congrès fut laissé juge de décider s'il y avait lieu ou non de discuter le rapport moral.

C'est la thèse du député du Nord, qui appartenait comme on sait à la tendance Blum-Zyromski, qui a dominé. Hier, deux motions se trouvaient en présence, sur lesquelles la C. A. P. fut appelée à se prononcer par un vote.

M. Lebas, député du Nord, demandait que le rapport moral ne fût pas discuté à Nantes, afin que le congrès puisse procéder à un vote préliminaire, à un examen objectif des questions figurant à l'ordre du jour et intéressant l'avenir du socialisme.

M. Roucayrol, député de l'Hérault, demandait, au contraire, que le congrès fut laissé juge de décider s'il y avait lieu ou non de discuter le rapport moral.

C'est la thèse du député du Nord, qui appartenait comme on sait à la tendance Blum-Zyromski, qui a dominé. Hier, deux motions se trouvaient en présence, sur lesquelles la C. A. P. fut appelée à se prononcer par un vote.

M. Lebas, député du Nord, demandait que le rapport moral ne fût pas discuté à Nantes, afin que le congrès puisse procéder à un vote préliminaire, à un examen objectif des questions figurant à l'ordre du jour et intéressant l'avenir du socialisme.

M. Roucayrol, député de l'Hérault, demandait, au contraire, que le congrès fut laissé juge de décider s'il y avait lieu ou non de discuter le rapport moral.

C'est la thèse du député du Nord, qui appartenait comme on sait à la tendance Blum-Zyromski, qui a dominé. Hier, deux motions se trouvaient en présence, sur lesquelles la C. A. P. fut appelée à se prononcer par un vote.

M. Lebas, député du Nord, demandait que le rapport moral ne fût pas discuté à Nantes, afin que le congrès puisse procéder à un vote préliminaire, à un examen objectif des questions figurant à l'ordre du jour et intéressant l'avenir du socialisme.

M. Roucayrol, député de l'Hérault, demandait, au contraire, que le congrès fut laissé juge de décider s'il y avait lieu ou non de discuter le rapport moral.

C'est la thèse du député du Nord, qui appartenait comme on sait à la tendance Blum-Zyromski, qui a dominé. Hier, deux motions se trouvaient en présence, sur lesquelles la C. A. P. fut appelée à se prononcer par un vote.

M. Lebas, député du Nord, demandait que le rapport moral ne fût pas discuté à Nantes, afin que le congrès puisse procéder à un vote préliminaire, à un examen objectif des questions figurant à l'ordre du jour et intéressant l'avenir du socialisme.

M. Roucayrol, député de l'Hérault, demandait, au contraire, que le congrès fut laissé juge de décider s'il y avait lieu ou non de discuter le rapport moral.

C'est la thèse du député du Nord, qui appartenait comme on sait à la tendance Blum-Zyromski, qui a dominé. Hier, deux motions se trouvaient en présence, sur lesquelles la C. A. P. fut appelée à se prononcer par un vote.

M. Lebas, député du Nord, demandait que le rapport moral ne fût pas discuté à Nantes, afin que le congrès puisse procéder à un vote préliminaire, à un examen objectif des questions figurant à l'ordre du jour et intéressant l'avenir du socialisme.

M. Roucayrol, député de l'Hérault, demandait, au contraire, que le congrès fut laissé juge de décider s'il y avait lieu ou non de discuter le rapport moral.

C'est la thèse du député du Nord, qui appartenait comme on sait à la tendance Blum-Zyromski, qui a dominé. Hier, deux motions se trouvaient en présence, sur lesquelles la C. A. P. fut appelée à se prononcer par un vote.

M. Lebas, député du Nord, demandait que le rapport moral ne fût pas discuté à Nantes, afin que le congrès puisse procéder à un vote préliminaire, à un examen objectif des questions figurant à l'ordre du jour et intéressant l'avenir du socialisme.

M. Roucayrol, député de l'Hérault, demandait, au contraire, que le congrès fut laissé juge de décider s'il y avait lieu ou non de discuter le rapport moral.

C'est la thèse du député du Nord, qui appartenait comme on sait à la tendance Blum-Zyromski, qui a dominé. Hier, deux motions se trouvaient en présence, sur lesquelles la C. A. P. fut appelée à se prononcer par un vote.

M. Lebas, député du Nord, demandait que le rapport moral ne fût pas discuté à Nantes, afin que le congrès puisse procéder à un vote préliminaire, à un examen objectif des questions figurant à l'ordre du jour et intéressant l'avenir du socialisme.

M. Roucayrol, député de l'Hérault, demandait, au contraire, que le congrès fut laissé juge de décider s'il y avait lieu ou non de discuter le rapport moral.

C'est la thèse du député du Nord, qui appartenait comme on sait à la tendance Blum-Zyromski, qui a dominé. Hier, deux motions se trouvaient en présence, sur lesquelles la C. A. P. fut appelée à se prononcer par un vote.

M. Lebas, député du Nord, demandait que le rapport moral ne fût pas discuté à Nantes, afin que le congrès puisse procéder à un vote préliminaire, à un examen objectif des questions figurant à l'ordre du jour et intéressant l'avenir du socialisme.

M. Roucayrol, député de l'Hérault, demandait, au contraire, que le congrès fut laissé juge de décider s'il y avait lieu ou non de discuter le rapport moral.

C'est la thèse du député du Nord, qui appartenait comme on sait à la tendance Blum-Zyromski, qui a dominé. Hier, deux motions se trouvaient en présence, sur lesquelles la C. A. P. fut appelée à se prononcer par un vote.

M. Lebas, député du Nord, demandait que le rapport moral ne fût pas discuté à Nantes, afin que le congrès puisse procéder à un vote préliminaire, à un examen objectif des questions figurant à l'ordre du jour et intéressant l'avenir du socialisme.

M. Roucayrol, député de l'Hérault, demandait, au contraire, que le congrès fut laissé juge de décider s'il y avait lieu ou non de discuter le rapport moral.

C'est la thèse du député du Nord, qui appartenait comme on sait à la tendance Blum-Zyromski, qui a dominé. Hier, deux motions se trouvaient en présence, sur lesquelles la C. A. P. fut appelée à se prononcer par un vote.

M. Lebas, député du Nord, demandait que le rapport moral ne fût pas discuté à Nantes, afin que le congrès puisse procéder à un vote préliminaire, à un examen objectif des questions figurant à l'ordre du jour et intéressant l'avenir du socialisme.

M. Roucayrol, député de l'Hérault, demandait, au contraire, que le congrès fut laissé juge de décider s'il y avait lieu ou non de discuter le rapport moral.

C'est la thèse du député du Nord, qui appartenait comme on sait à la tendance Blum-Zyromski, qui a dominé. Hier, deux motions se trouvaient en présence, sur lesquelles la C. A. P. fut appelée à se prononcer par un vote.

M. Lebas, député du Nord, demandait que le rapport moral ne fût pas discuté à Nantes, afin que le congrès puisse procéder à un vote préliminaire, à un examen objectif des questions figurant à l'ordre du jour et intéressant l'avenir du socialisme.

M. Roucayrol, député de l'Hérault, demandait, au contraire, que le congrès fut laissé juge de décider s'il y avait lieu ou non de discuter le rapport moral.

C'est la thèse du député du Nord, qui appartenait comme on sait à la tendance Blum-Zyromski, qui a dominé. Hier, deux motions se trouvaient en présence, sur lesquelles la C. A. P. fut appelée à se prononcer par un vote.

M. Lebas, député du Nord, demandait que le rapport moral ne fût pas discuté à Nantes, afin que le congrès puisse procéder à un vote préliminaire, à un examen objectif des questions figurant à l'ordre du jour et intéressant l'avenir du socialisme.

M. Roucayrol, député de l'Hérault, demandait, au contraire, que le congrès fut laissé juge de décider s'il y avait lieu ou non de discuter le rapport moral.

C'est la thèse du député du Nord, qui appartenait comme on sait à la tendance Blum-Zyromski, qui a dominé. Hier, deux motions se trouvaient en présence, sur lesquelles la C. A. P. fut appelée à se prononcer par un vote.

M. Lebas, député du Nord, demandait que le rapport moral ne fût pas discuté à Nantes, afin que le congrès puisse procéder à un vote préliminaire, à un examen objectif des questions figurant à l'ordre du jour et intéressant l'avenir du socialisme.

M. Roucayrol, député de l'Hérault, demandait, au contraire, que le congrès fut laissé juge de décider s'il y avait lieu ou non de discuter le rapport moral.

C'est la thèse du député du Nord, qui appartenait comme on